



BULLETIN MUNICIPAL
N° 47 JUIN 2012

PLAN DE SÉCURISATION



CAMPING



PROJET POULAJOUS



**NOUVEAU !
CENTRE AÉRÉ**

WAR ARAOK BEPRED

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Finances communales.....	p 4
Nouvelle surface à déclarer - Poulajous	p 5
Affaires scolaires.....	pp 6-7
Tourisme, camping municipal.....	p 8
Bibliothèque.....	p 9

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux.....	pp 10 à 15
---------------------------------	------------

LA VIE SCOLAIRE

L'école maternelle.....	p 16
L'école élémentaire.....	p 17
Le CAEL - FCPE.....	p 18

LA VIE SOCIALE

Centre aéré.....	p 19
Centre de loisirs- Cap sport.....	p 20
Ludothèque - Défibrilateur.....	p 21

LA VIE ASSOCIATIVE

CAL - Ateliers et chemins.....	p 22
ARAL - Tarot.....	p 23
Diwan - Gavotte Louannécaine.....	p 24
Danse passion - Bourse aux vêtements	p 25

LA VIE SPORTIVE

Arts et Cultures Nusantra - Bad'loisirs.....	p 26
Tennis Club.....	p 27
USPL.....	pp 28-29
Aïkido - Les sternes.....	p 30
Les cyclos - Mell Zorn.....	p 31

DIVERS

Maisons Fleuries - L'oeil du Pandore.....	p 32
Velek'Tro - Dys de cœur.....	p 33

ÉTAT CIVIL P 34

PÊLE MÊLE P 35

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 36

ARTISANS COMMERÇANTS P 37

INFOS PRATIQUES P 38



Christiane BOUVIER



Dominique GANNAT



Gervais EGAULT



Danielle VIARD



Nicole MICHEL

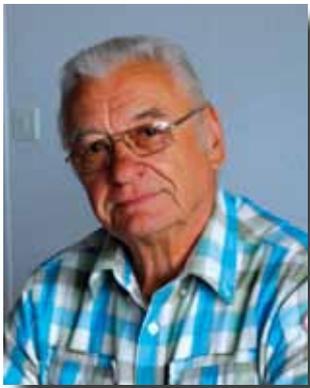
Le bulletin "nouvelle version" connaît maintenant sa vitesse de croisière. Il reste ici et là quelques ajustements selon les articles que nous y insérons. Nous essayons qu'il soit vivant, agréable et surtout qu'il retrace au mieux le travail du Conseil Municipal et des différents acteurs de la vie sociale et économique de notre commune.

Bel été et bonne lecture à tous !

Le comité de rédaction



Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Dans les zones agglomérées, les engins motorisés représentent, bien souvent un danger pour les tiers surtout les enfants. L'excès de vitesse coutumier de certains conducteurs et conductrices, dans une totale inconscience, en est la cause.

Les collectivités confrontées à ce problème programment des études et des travaux dans leur budget annuel. Il en résulte des chaussées en labyrinthe, bosses, étranglements, ralentisseurs de tout genre. C'est « le prix à payer » pour espérer de l'efficacité à défaut de discipline partagée.

La partie urbaine en direction de Nantouar a été réalisée en 2011-2012. Au mois d'octobre 2012, le projet du Croajou va débiter par la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques. La réalisation des parties prioritaires concernant la sécurisation suivra en fonction de la stabilisation des remblais de tranchée. Le Vouster et Kernu, touchés par le même problème de vitesse excessive, bénéficieront également de ces mêmes travaux. En fait, le danger est partout ! Cependant, les panneaux de limitation de vitesse sont ignorés, voire parfois arrachés.

Il faut savoir que les dotations financières annuelles de l'Etat abondent de moins en moins les finances communales ; les subventions du Conseil Général submergées par les frais de dépendance transférés de l'Etat ne sont plus qu'un palliatif d'accompagnement à nos budgets. Nous n'avons donc plus en principale ressource que les impôts locaux que nous souhaitons maintenir à leur niveau ; la vigilance et la rigueur s'imposent donc. Nous souhaitons toujours apporter à nos adminis-

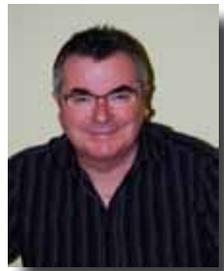
trés, davantage de commodités et de services mais la raison doit limiter nos choix. Rappelez-vous en dans vos revendications, pétitions ou doléances !

Pour l'exemple, je voudrais souligner la volonté du Conseil Municipal sur proposition de la Commission « jeunesse » de mettre en place le city-stade, les jeux d'enfants et d'étudier le projet de skate-park. Il semble que certains jeunes ne reconnaissent pas le travail accompli. Bien que le cabanon destiné aux adolescents à côté des terrains de tennis soit resté intact pendant un an, aujourd'hui on le dégrade de plus en plus chaque semaine. S'y ajoutent les bouteilles cassées, les insultes verbales envers des adultes, parfois du troisième âge. Ces dégradations et comportements irrévérencieux risquent de stopper nos bonnes intentions. L'argent du contribuable a une autre destination que la remise en état du patrimoine saccagé par un tel vandalisme.

La morosité climatique de mai et juin plombe nos prévisions touristiques : les réservations sont modestes, et les perspectives hasardeuses ... Mais la météo nous surprend toujours... Pourquoi juillet et août ne seraient-ils pas radieux ? Croisons les doigts et qu'enfin les estivants bretons fassent aussi partie des « bronzés » !

Je souhaite à chacun de vous des vacances heureuses et chaleureuses en voyage, en famille, éloignées pour un temps, au moins, des soucis et des inquiétudes du lendemain !

Le Maire
Jean NICOLAS



Adjoint aux finances et travaux

FINANCES COMMUNALES

budget 2012 : une pause dans les investissements

La construction de la nouvelle école maternelle est le projet principal de ce mandat ; c'est aussi, par voie de conséquence, l'investissement le plus lourd, celui qui a généré l'emprunt le plus important : 1 500 000 euros. Il nous faudra attendre 2015 pour voir nos échéances d'emprunt diminuer. Ceci ne veut pas dire que la Commune ne va rien faire jusque là ; il faut cependant attendre 2014 pour réaliser d'autres travaux structurants, avec des remboursements débutants en 2015).

Vous trouverez en page 14 les tableaux et graphes correspondants au budget de fonctionnement. Ce budget présente les dépenses et recettes liées à tout ce qui permet à la commune de vivre : charges salariales, de gestion, ... Chaque année, ce budget est actualisé en adaptant les recettes et dépenses en fonction de ce qui a été réalisé l'année précédente et en intégrant les nouvelles charges prévisibles.

Le budget d'investissement comprend une partie « report » correspondant à ce qui a été prévu lors de l'exercice précédent, mais qui n'est pas encore finalisé, et une partie « propositions » relative aux nouvelles opérations et travaux envisagés en 2012.

Voici la liste des nouveaux investissements prévus :

- 9 000 € pour des acquisitions de logiciels : 4 000 € pour la mairie et 5 000 € pour la bibliothèque ;
- 3 000 € pour des acquisitions de matériel informatique : 1 500 € pour la mairie et 1 500 € pour la bibliothèque ;
- 93 440 € pour les effacements de réseaux : (1^{ère} tranche du Croajou) et le remplacement des derniers foyers lumineux énergivores ;
- 100 000 € sont provisionnés pour des acquisitions de terrains ;
- 55 000 € pour les réseaux de

voirie, avec une planification des travaux à réaliser jusqu'en 2016 ;

- 15 000 € pour du matériel et outillage liés à la voirie (tondeuse, mobilier urbain, nettoyeur haute pression, ...)

- 30 000 € pour du mobilier aux écoles primaire et maternelle, au restaurant scolaire, à la mairie et dans les locaux de l'ancienne école maternelle pour l'aménagement de la nouvelle bibliothèque et des équipements relatifs aux activités enfance-jeunesse ;

- 1 500 € pour le marquage des mouillages du Lenn ;

- 4 000 € pour la réalisation d'une signalétique dans les cimetières ;

- 540 000 € pour des constructions et travaux d'investissements (200 000 € de report du budget 2011 et 340 000 € ajoutés en 2012), dont :

- 16 500 € pour le remplacement de moyens de chauffage à la mairie et dans l'ancienne école maternelle par des appareils plus performants induisant des économies d'énergie non négligeables ;

- 6 200 € pour le restaurant scolaire (réfrigérateur et mobilier) ;

- 32 000 € aux cimetières (nouveaux caveaux, aménagement columbarium, accès handicapés, aménagement monument aux morts avec création de plaques commémoratives, nouvelle tranche dans le cimetière du Tossen) ;

- 4 000 € pour la construction de toilettes, place Y. Nonen ;

- 4 000 € pour l'installation d'un filet pare-balls sur le terrain multisports entre la salle de sports et le restaurant scolaire ;

- 10 000 € pour l'installation d'un sol synthétique dans le city-stade ;

- 3 000 € pour la création d'une liaison routière unidirectionnelle, avec priorité piétonne, entre le par-

king de la Mairie et celui de Pen Ker ;

- 3 000 € pour l'aménagement du chemin piétonnier entre la mairie et le Foyer ;

- 54 000 € pour la réalisation de travaux suite à l'étude de sécurité de circulation sur la sortie de Jar-dellec, et la route du Croajou. La sécurisation de ces voies se prolongera sur les deux années suivantes, en y ajoutant les routes de Kernu, d'Ar Vouster et de Hent Meur ;

- 150 000 € pour la première tranche de la création d'une voie « douce » vélo-piéton entre le bourg de Louannec et le rond-point de Perros, avec une deuxième tranche en 2013 ;

- 20 000 € pour des aménagements d'accessibilité pour handicapés en espace public ou bâtiments. Ce programme s'étalera jusqu'en 2016 ;

- 5 000 € pour le remplacement de la fosse sanitaire des toilettes de Pen an Hent Nevez.

Notre capacité d'autofinancement doit suffire, avec l'aide de subventions diverses, pour réaliser ces investissements. Il faut en particulier noter les taux de subventionnement particulièrement intéressants pour la création de voies « douces », les travaux de voirie, l'aménagement et l'équipement de l'ancienne école maternelle en bibliothèque et centre aéré, l'amélioration du sol du city-stade, ...

Notre budget a été conçu dans la double optique de ne pas emprunter en 2012 et de maintenir les taux d'imposition à leur niveau antérieur, comme nous l'avions annoncé.

Jean-Pierre MORVAN



Adjointe à l'urbanisme,
à l'environnement et
au Bulletin d'informations municipales
Vice-présidente de LTA, en charge
Ti'Dour et du Carré Magique



URBANISME

Nouvelle surface à déclarer

Un décret du 5 décembre 2011 modifie certaines formalités à accomplir pour les travaux sur constructions existantes dans les zones urbaines. Pour les Louannecains les extensions jusqu'à 20 m² restent soumises à une déclaration préalable. Au dessus de 20 m², il est nécessaire de faire une demande de permis de construire.

Au 1^{er} mars 2012, les notions de SHOB et de SHON ont disparu. Les seuils de soumission des projets à déclaration préalable ou à permis sont exprimées en surface de plancher et emprise au sol.

La surface de plancher se substitue donc à la SHOB et à la SHON dans les projets de construction ou d'extension **et sera désormais l'unique référence de surface à prendre en compte** pour remplir les différents formulaires d'autorisation d'urbanisme, y compris dans les documents qui n'auraient pas fait l'objet d'une mise à jour.

Selon le décret à laquelle elle se rapporte, la surface de plancher est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert dont la hauteur de plafond est supérieure à 1.80m, déduction faite de certaines surfaces.

Cette surface de plancher est calculée à partir du nu intérieur des façades.

L'épaisseur des murs extérieurs n'est donc plus comptabilisée dans le calcul afin de ne pas pénaliser la surface de construction autorisée des bâtiments économes en énergie.

En effet, l'exigence de performance énergétique des constructions imposée par le Grenelle Environnement et en particulier par la nouvelle RT2012, a pour impact un accroissement de l'épaisseur des murs d'une habitation.

La nouvelle surface de plancher est donc par conséquent inférieure à l'ancienne SHON.

A la surface de plancher doivent être déduites les surfaces occupées par :

- les surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur
- les vides et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs
- les surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre
- les surfaces de plancher aménagées en vue du stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres
- les surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial
- les surfaces de plancher des caves ou des celliers, annexes à des logements, dès lors que ces locaux sont desservis uniquement par une partie commune
- une surface forfaitaire égale à 10% des surfaces de plancher affectées à l'habitation telles qu'elles résultent le cas échéant de l'application des alinéas précédents, dès lors que les logements sont desservis par des parties communes intérieures.

Projet poulaious

Le Conseil Municipal réuni le 8 février a confirmé le résultat de la commission d'appel d'offres : le choix du cabinet AT Ouest pour conduire l'étude de Poulajous. Le projet étudié est la zone 5Nar, située entre la route de Kerhuado et celle de Kerlucun, une parcelle constructible de 15 910 m² et au sud de la route de Kerhuado une parcelle de 14 930 m² non constructible (humide dans sa majeure partie).

La partie constructible sera consacrée à 4 logements sociaux, produits par BSB, 8 lots "accession à la propriété" édifiés par Armor Habitat et enfin 13 lots libres. La volonté du Conseil Municipal est de réaliser sur le terrain bordé de talus arborés un projet urbanistique ayant l'aspect d'un hameau rural dont les habitations auront une orientation optimale. Le plan créera des espaces intimistes aux voies spartiates non rectilignes, le tout respectant l'obligation de densification du futur SCOT et de la loi du Grenelle II de l'environnement. La commission urbanisme s'est réunie cinq fois avec les bailleurs sociaux, leurs architectes et le cabinet AT Ouest. Le plan est, à l'heure où je rédige, finalisé. Il reste à rédiger le règlement à la parcelle et le cahier des charges. Le permis de lotir sera déposé en juillet, l'appel d'offres lancé à l'automne pour réaliser la viabilisation au printemps 2013. Le Conseil Municipal a la volonté de fixer un prix du m² modeste afin que s'implantent dans notre commune des jeunes familles pour lesquels l'achat sera abordable. Nos écoles ont besoin d'enfants ! La partie sud du lotissement sera consacrée aux cheminements doux, à la promenade et à l'évacuation des eaux de pluie dans un bassin paysager peu profond et planté, situé dans la surface sèche de la parcelle.

Des chemins dans la zone Nord permettront aux habitants du lotissement des liaisons internes et au Sud à tous les Louannecains de se promener de la route de Kerlucun vers Kerhuado puis vers le Bourg ou Mabiliès.

Par cette nouvelle conception de lotissement, des nouvelles connexions entre quartiers et des déambulations pédestres supplémentaires seront créées près du centre bourg.

Christiane BOUVIER



Adjoint aux affaires scolaires et à l'informatique

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle

L'inspection académique a décidé de supprimer une classe à la rentrée de septembre 2012. Bien que le président élu ait précisé qu'il reviendrait sur les décisions prises en terme de fermeture, mais ne sachant pas encore si l'école maternelle de Louannec peut être concernée, nous devons prévoir une réorganisation de l'école sur trois classes.

Les effectifs prévisionnels pour l'école maternelle à la rentrée prochaine, connus à la fin-mai, sont les suivants (ces effectifs sont à l'identique de ceux de la rentrée 2011 qui s'est faite avec quatre classes) :

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE MATERNELLE	2010	TPS	15
	2009	PS	27
	2008	MS	16
	2007	GS	31
	TOTAL		

Lors du vote du budget communal en mars dernier, les crédits d'investissement prévus en 2011 pour l'aménagement de la salle de sport de la nouvelle école maternelle ont été reportés en 2012 (le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des dépenses prévues au budget primitif 2012 (hors personnels affectés : ATSEM, ménage, entretien, ...)).

ECOLE MATERNELLE	
Description	Montant
Investissement	
Aménagement salle audiovisuelle	1 000 €
Aménagement salle de sport	8 000 €
Fonctionnement	
Crédits d'enseignement (44,00 €/enfant, base 91 enfants)	3 652 €
Crédits Transport & Festivités (Noël, ...)	900 €
TOTAL	13 552 €

Ecole Élémentaire

La commune continue, en collaboration avec la directrice Mme Marie-Paule GUILLOU, à maintenir l'entretien des bâtiments de l'école élémentaire, dont la rénovation date d'une vingtaine d'années, et à améliorer la qualité

des équipements, afin de garantir de bonnes conditions d'accueil pour les enfants.

Les effectifs prévisionnels pour l'école élémentaire à la rentrée prochaine, connus à la fin-mai, sont les suivants :

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE ELEMENTAIRE	2006	CP	34
	2005	CE1	34
	2004	CE2	28
	2003	CM1	40
	2002	CM2	31
	TOTAL		

Pour l'école élémentaire, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des dépenses prévues au budget primitif 2012 : hors personnels affectés au ménage, à l'entretien, ...)

ECOLE ÉLÉMENTAIRE	
Description	Montant
Investissement	
Achat de matériels (photocopieur, vidéo projecteur...)	3 000 €
Fonctionnement	
Crédits d'enseignement (44,00 €/enfant, base 163 enfants)	7 172 €
Piscine (Entrées + Transport)	6 000 €
Crédits Transport & Festivités (Noël, ...)	1 760 €
TOTAL	17 932 €

Restaurant Scolaire & Garderie Périscolaire

Après dix-huit années passées à la cuisine du restaurant scolaire, Mme Nicole Chosse va prendre une retraite bien méritée, début juillet 2012. Au cours de ces dernières années, elle intervenait également comme cuisinière au CIDS pendant les vacances scolaires. En remontant dans le passé, elle assurait la partie restauration au camping municipal de Louannec pendant la période estivale.

Nous avons recruté (au poste de cuisinier), Mr Robert LE GRAVET qui prendra ces fonctions fin août début septembre. Il était cuisinier à Paimpol au sein du foyer logement « Le Quinic » depuis dix-neuf ans.



L'ensemble des dépenses inscrites au budget primitif de 2012.

RESTAURANT SCOLAIRE

Description	Montant
Investissement	
Remplacement de radiateur	3 000 €
Achat de matériel	1 000 €
Aménagement	2 000 €
TOTAL	6 000 €

La garderie périscolaire, malgré les différents changements de ces derniers mois dans le personnel communal, assure une continuité de service que chacun peut

apprécier. Les prévisions et les changements pour la rentrée prochaine nous amèneront à en revoir l'organisation.

Gervais EGAULT

Inscription(s) pour l'année scolaire 2012-2013

Les familles souhaitant mettre leurs enfants à l'école Maternelle de Louannec pour l'année scolaire 2012-2013, aussi bien pour la rentrée de septembre 2012 que pour une rentrée échelonnée dans le courant de l'année scolaire, doivent rapidement prendre contact avec la directrice au 02.96.91.25.47 puis venir en Mairie remplir la fiche d'inscription.



Kermesse de l'école publique, le 10 juin 2012.



Signalétique.





Adjoint au tourisme et à la communication

TOURISME

Camping Municipal

Cette année, plusieurs travaux ont été effectués : la transformation des parcelles allées D et C en 15 parcelles tout confort (assainissement, eau, électricité) d'une superficie de 100 m² chacune, l'entrée du camping du côté droit et la chaudière de la piscine qui est insuffisante pour chauffer l'eau. Lannion Trégor Agglomération nous

met à disposition des vélos à assistance électrique (VAE). **Cette location est ouverte à tous** (s'adresser à l'accueil du camping). Tarifs : 3 € la demi-journée, 5 € la journée et 30 € la semaine. Le bar-restaurant sera ouvert en juillet et en août de 10h à 22h uniquement en restauration rapide.



Location Velektro par l'hôtesse d'Accueil



assainissement nouvelles parcelles

Ecole de voile municipale

Cette année encore le Centre Nautique de la commune sera géré par le Centre Nautique de Perros-Guirec (CNPG). L'école de voile possède toujours le label fédération française de voile. L'encadrement sera assuré par un responsable technique qualifié (BE voile premier degré) et un ou deux moniteurs fédéraux suivant la demande. L'école de voile de Louannec sera ouverte du 9/07/2012 au 31/08/2012. Les préinscriptions seront prises à partir du 21 juin. Alors, n'hésitez pas à envoyer vos enfants (6-12ans) pour qu'ils s'initient en toute sécurité à la pratique de la voile. Vous pouvez également louer le matériel navigable (optimist, mini-catamaran, planche à voile) et surtout des kayaks de mer à la demi-journée ou au week-end.

Jacques MAZÉAS

TARIFS SITE LOUANNEC 2012

		Tarif Unique	Groupe >=5
INITIATION VOILE	la demi-journée (2 demi-journées max)	26,20	24,00
OPTIMIST	stage 5 demi-journées	80,50	72,80
CATAMARAN	stage 5 demi-journées	112,80	101,50
PLANCHE A VOILE	stage 5 demi-journées	98,50	88,70
Pour les résidents de Louannec -20% pour un QF < 8925 €			
Licence FFV passeport voile obligatoire		10,00	
Location de matériel à la 1/2 journée (3h)	Planche à voile	19,50	
	Catamaran	31,80	
	Optimist	12,30	
(*) hors semaine Juillet-Août	Kayak de mer bi-place	23,60	
	Bateau sécurité -> assos voile (*)	54,40	
Dépot de garantie		200,00	
Location week-end		Kayak de mer bi-place	46,20



Adjoint aux Affaires Sociales et,
Vie associative et sportives



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis 2008, les emprunts de livres et la fréquentation de la bibliothèque sont en progression constante. Le nombre total de livres sortis est passé de 2361 à 4295, soit une augmentation de 82 % pour un nombre de lecteurs qui est passé de 944 à 2124, soit une augmentation de 80 %.

C'est pourquoi, en 2010, nous avons ouvert une troisième permanence le lundi soir de 18h à 19h. Depuis janvier 2011 l'envoi par mail à tous les lecteurs ayant une messagerie électronique d'informations sur le fonctionnement de la bibliothèque et en particulier la liste des achats et des dons est organisé. La relance pour les retards est très efficace par ce moyen

de correspondance.

Depuis l'ouverture de la nouvelle école maternelle, les quatre classes se déplacent à la bibliothèque.



Rampe handicapée pour l'accès à la bibliothèque

Jusqu'à présent, nous ne remplissons pas toutes les conditions, fixées par la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) pour prétendre à un changement de catégorie. Demain avec un accès handicapé, un budget par habitant, un stage de formation pour au moins un bénévole et 3 ouvertures par semaine, ce sera chose faite.

Le déménagement prévu en juin se fera en collaboration entre les bénévoles et les employés communaux.

Jean Marc FABRE



En attendant
le déménagement !





COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 23 novembre 2011

↳ **Rapport d'activité 2010 Lannion Trégor Agglomération**

A consulter en mairie.

↳ **Syndicat Départemental d'Electricité**

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions du SDE pour l'effacement basse tension et l'éclairage Public du Croajou (zone 1). Les travaux pour la basse tension s'élèvent à 138 000 € TTC pour une participation communale de 34 500 € TTC, les travaux d'éclairage public s'élèvent à 47 000 € pour une participation communale de 23 500 € et les frais de réseau téléphonique à 29 440 € à la charge de la commune. Il précise qu'il sera difficile de réaliser ces travaux en deux fois notamment parce que chaque tranche a lieu entre deux transformateurs. Adoptée à l'unanimité.

Le SDE a fait une proposition concernant la rénovation de 2 foyers situés Résidence Renan pour un montant total de 3 800 € TTC, la participation communale étant de 1 900 €.

↳ **Taxe d'aménagement**

Monsieur le Maire fait part au CM que lors du vote de la loi de finances applicable au 1^{er} Mars 2012 une importante réforme de la fiscalité de l'urbanisme a été effectuée. Cette loi a entraîné la suppression de la Taxe Locale d'Équipement, de la taxe départementale pour le financement des CAUE et de la taxe départementale des espaces naturels sensibles et leur remplacement par une taxe d'aménagement dont le taux est composé d'une part communale et d'une part départementale.

Le montant de la taxe est égal à ASSIETTE x VALEUR x TAUX. Le taux entre 1% et 5% est fixé par le conseil qui opte pour un taux d'aménagement à 1%.

↳ **Proposition du cahier des charges pour le lotissement du Poulajous**

Une étude préalable ayant été effectuée par le cabinet AT OUEST, le CM prend connaissance de la note de présentation du projet d'éco-lotissement de Poulajous (contexte actuel, principes généraux du lotissement, répartition des lots, préconisations de construction, planning prévisionnel). Une liste de cabinets auxquels l'appel d'offre est proposée. Le cabinet retenu fera des propositions quant à l'aménagement de cette zone. Le CM accepte à l'unanimité que l'appel d'offre soit lancé.

↳ **Lannion Trégor Agglomération : Modification statutaire de Lannion Trégor Agglomération dans le cadre de la compétence optionnelle « financement du Contingent d'incendie et de secours Pouvoirs de police du Maire**

A compter du 1^{er} janvier 2012, le financement du contingent d'incendie et de secours peut être transféré à la Communauté d'Agglomération de Lannion-Trégor. Le contingent communal versé au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) représente la participation de chaque commune aux charges de la défense incendie et de la sécurité des personnes et des biens, mis à sa charge par les textes.

Le contingent d'incendie et de secours est actuellement acquitté par chaque commune de la Communauté d'Agglomération au SDIS sur ses ressources propres. La participation au financement du contingent d'incendie et de secours permettrait à ces communes de s'affranchir pour les années futures de cette dépense obligatoire, en hausse constante. M. le Maire ajoute que ce transfert permet à LTA d'augmenter son Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de 8%. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

M. le Maire informe le conseil qu'il conserve les pouvoirs de police d'administration spéciale en matière d'assainissement, de déchets, d'aires d'accueil ou des terrains de passage des gens du voyage.

↳ **Redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages de distribution de gaz 2011**

GRDF est tenu de s'acquitter chaque année d'une redevance pour l'occupation du domaine public dont le montant est fixé par le CM dans la limite du plafond qui est pour Louannec en 2011 de 830,22 €. Adoptée à l'unanimité.

↳ **Sécurité routière**

M. le Maire expose au CM l'état d'avancement du dossier de sécurité routière établi par AT Ouest pour les secteurs du Croajou et de Kernu et propose que ce projet reste affiché dans la salle du conseil pour le public. Le conseil est d'accord à l'unanimité. Une estimation financière précise sera faite sur la base de ce projet.

↳ **Divers**

- Un dossier d'information a été déposé par Orange pour l'installation d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile à Louannec (amélioration de la cou-



verture). A la mairie, un courrier est en cours de rédaction en réponse à ce dossier afin de dénoncer la politique du fait accompli (mairie non contactée au préalable), existence d'un autre pylône, aspect insertion passagère, et transmission au CAUE du dossier pour examen).

- Prime de fin d'année des employés communaux : le conseil adopte à l'unanimité la proposition de 5% en 2011.
- Renouvellement du contrat enfance jeunesse des 4 ans : adopté à l'unanimité.
- Panneau d'information : LTA va financer ce panneau (RIS) implanté à Mabiliès (1950 € HT).

- Bilan activité école de voile : stages individuels -21%, stages de groupe +58%. Excédent de 4914 € (+39,5%) dont la moitié revient à la commune. Commission sportive : la commune ayant dénoncé la convention tripartite Tennis de table à cause de son coût élevé (2000 €) alors que les effectifs de Louannec sont en baisse, la ville de Lannion propose que la participation de Louannec soit ramenée à 900 €, Lannion prenant en charge la différence. La proposition de renouvellement de la convention est adoptée à l'unanimité.

Conseil du 14 décembre 2011

↳ Servitude de Passage des Piétons sur le sentier du littoral

Après une première enquête publique, le Préfet avait, par arrêté, autorisé la réfection du sentier du littoral. Des vices de procédure ont retardé le projet suite aux plaintes de riverains (adresses inexactes, propriétaires non prévenus). Une nouvelle enquête publique a eu lieu du 6 septembre au 6 octobre 2011. Le Conseil Municipal a pris acte des conclusions du commissaire enquêteur afin que le Préfet puisse promulguer un nouvel arrêté avant le 20 décembre 2011. M. le Maire donne une lecture des conclusions ainsi que de l'arrêté du 4 août 2011. Le projet de réfection du littoral reste le même.

M. Le maire rappelle que l'enrochement autour du phare a été fait à titre exceptionnel alors qu'il ne s'agissait que d'une seule habitation. La commune a eu une subvention et le propriétaire a payé le reste des travaux moins la TVA.

Il évoque le désintéret de l'Etat pour les phares tandis que nous reconnaissons l'intérêt du phare de Nantouar pour le patrimoine local.

Inquiétudes de M. le Maire pour la suite du projet de réfection du sentier :

- Le jugement sur le fond n'a pas été prononcé, cela peut-être très long
- Les subventions : il rappelle que la commune doit être maître d'ouvrage pour les obtenir. Il y a 3 ans lorsqu'il était question de commencer les travaux, l'Etat participait pour

50% et le Conseil Général pour 30%. Aujourd'hui on ne sait pas.

Pour l'instant les travaux ne peuvent pas commencer.

↳ Déclaration préalable de travaux pour l'antenne Orange

Mr Le Maire dit qu'un dossier est arrivé en Mairie, le responsable d'Orange a un rendez-vous avec lui le 20 décembre 2011.

↳ Questions diverses

- Demande de subventions à LTA pour les nouveaux logements sociaux : vote à l'unanimité.
- Emploi associatif du club de Tennis de table : Lannion participera à hauteur de 10 100 € et Louannec de 900 €. La convention peut être révisable.
- Extension de l'allumage semi-automatique jusqu'à 22h45/23h00 à l'intérieur du gymnase. Vote à l'unanimité.
- M. le Maire rappelle que le coût du transfert de l'assainissement collectif à LTA a été déjà voté mais il s'avère un peu plus élevé que prévu : 456 592 € d'investissement et 9 802 € de fonctionnement. Approbation à l'unanimité.

Conseil du 8 février 2012

↳ Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de contracter une ligne de trésorerie de 500 000 € pour l'année 2012.

Le Crédit Agricole propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie basée sur un taux de l'Euribor 3 mois moyenné + une marge de 2%.

Vote à l'unanimité

↳ Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) Effacement de réseau au Croajou - Remplacement de foyers d'éclairage public

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des propositions du SDE pour l'effacement basse tension, éclairage public et réseau téléphonique du Croajou

- pour la basse tension les frais s'élèvent à 142 000 € TTC pour une participation communale à déterminer



suivant les études 2012 et les travaux 2013 (25 % du coût TTC jusqu'à 150 000 € puis 45 % du coût TTC jusqu'à 230 000 €. Au delà, coût HT des travaux.

- les travaux d'éclairage public s'élèvent à 50 000 € pour une participation communale de 25 000 € (50 % du coût TTC)
- les frais de réseau téléphonique sont de 30 000 € à la charge de la commune. Les frais de câblage s'élèveraient à 2 000 €. France Télécom est maître d'ouvrage et facture 18 % du coût HT à la collectivité.

Vote à l'unanimité.

La proposition du SDE concernant la rénovation de 2 foyers (A005 et M166) est d'un montant total de 1 400 € TTC et aux conditions définies dans la convention « Travaux Eclairage Public » effectués dans le cadre du transfert de compétences.

Vote à l'unanimité.

⇒ **Rapport annuel d'assainissement 2010 présenté par la DDTM**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel d'information sur l'assainissement collectif 2010 de la commune présenté par la DDTM des Côtes d'Armor.

Le nombre d'abonnés est passé de 1 200 en 2010 à 1310 en 2011. On peut estimer que l'augmentation du nombre d'abonnés sera d'environ une centaine pour le prochain exercice.

Le prochain rapport sera présenté par Lannion Trégor Agglomération qui a repris la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2011.

⇒ **Lotissement du Poulajous : Demande de subvention à LTA pour l'étude et choix du cabinet d'étude**

Monsieur le Maire est autorisé à demander une subvention pour étude à LTA dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH) pour un montant de 3 000 € pour le lotissement du Poulajous dont le terrain vient d'être acheté par la commune. Cette aide est soumise à plusieurs obligations :

- Développer le parc social : ici 4 logements sociaux dans notre cas
- Mettre en place une stratégie foncière : 20 logements à l'hectare
- Développer des opérations d'urbanisme exemplaires d'un point de vue environnemental, ici un éco-lotissement
- Association de LTA à la communication sur le projet

Après débat, le choix d'un cabinet pour l'assistance à maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de l'éco-lotissement du Poulajous se porte sur le cabinet AT OUEST

Résultats du vote : 2 votes contre, 2 abstentions, 19 pour.

Monsieur le Maire propose de présenter le projet d'étude du lotissement à la Région pour obtenir une aide « Eco-Faur2 » qui se traduit par des aides aux études et aux travaux.

Le succès à ce concours donne droit à prise en compte de 50 % du coût de l'étude plafonné à 30 000 € et à une aide aux travaux de 25 % plafonnée à 100 000 € pour une période de 3 ans.

Le projet du Poulajous serait éligible dans la catégorie « renouvellement urbain ou éco-quartier ».

La réalisation du dossier est confiée à Stéphane Coquio, l'ingénieur de la commune.

⇒ **Convention pour le Système d'Information Géographique Communautaire avec LTA**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention de partenariat avec LTA pour le Système d'Information Géographique Communautaire.

La convention a pour objet de définir les conditions organisationnelles, techniques, financières et juridiques du Système d'Information Géographique Communautaire.

Vote à l'unanimité.

⇒ **Rapport du Commissaire-enquêteur sur la modification du PLU**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur la modification du PLU concernant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 5 NAs ainsi que la modification du règlement relatif à l'accès de la zone 13 NAr 2.

Le Commissaire enquêteur donne un avis favorable pour la modification du PLU.

Vote à l'unanimité.

⇒ **Demandes de dotation DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions de la DETR pour :

- L'aménagement de l'ancienne école maternelle en Accueil pour des Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour un montant estimé à 25 000 € HT. La subvention pourrait atteindre 20 à 30% de ce montant.
- Demande de subvention pour le programme d'accessibilité sur 3 ans pour un montant estimé à 50 000 € HT. La dotation pourrait atteindre 35 %.
- Demande de subvention concernant la voie verte du reliant le bourg de Louannec à Perros-Guirec, dont les travaux sont estimés à 125 000 € HT et dont la dotation pourrait atteindre 35% du montant des travaux.

Vote à l'unanimité.

⇒ **Questions diverses**

- Courrier de la Ronde des Crêpes qui sollicite la commune pour la création d'un marché hebdomadaire sur Louannec le mardi matin. Le Conseil est d'accord pour que la commune étudie cette possibilité, tout en remarquant qu'une tentative sans succès a déjà eu lieu il y a quelques années.



- Une délégation de l'école Diwan a été reçue en mairie. Monsieur Le Maire a rappelé à l'Association que les locaux de l'école publique ont été loués pour un an, jusqu'au 30 août 2012.
- Reconduction de la convention avec LTA pour la location de Vélos à Assistance Électrique (VAE). Jacques Mazéas préconise d'en acquérir 6 (au lieu de 4 l'an passé qui était une année de rodage) soit 1 200 € (6 x 200).
- Travaux de l'ancienne école maternelle : la fin des travaux avec nouveaux sanitaires, rampes d'accès handicapés, nouveaux éclairages, changement de revêtements de sols et installation du mobilier sont prévus pour fin mars 2012.
- Elagage au camping en cours : opération longue effectuée tous les 4 à 5 ans.
- Vigipol : compte rendu de la réunion annuelle de Vigipol du 4 février 2012.
- Antenne Orange : une délégation de SYSCOM, délégataire d'Orange pour l'installation d'une nouvelle antenne de télécommunications a donné des informations et précisions sur les caractéristiques techniques de cette antenne, notamment sur les niveaux

de radiations émises.

Il s'agit d'une nouvelle antenne 3G (GSM + UMTS) permettant un accès plus performant à Internet. La limite légale des radiations est de 41V/m. Les émissions envisagées sont inférieures à 0,6V/m, valeur préconisée par la résolution du conseil de l'Europe du 27 mai 2011, et demandées par la plupart des associations dans le cadre du principe de précaution. Un dossier est à la disposition de ceux qui souhaitent en savoir plus

- Le SCOT a été arrêté en novembre 2011. La commune a réceptionné le dossier qui tient en 6 tomes. Le Conseil municipal doit rendre ses remarques avant le 12 mars.
- Centre aéré : Une enquête a été lancée dans les 5 communes qui participent à la gestion du centre aéré pendant les vacances pour savoir s'il y avait des besoins pour ouvrir un centre aéré les mercredis. 90 familles de Louannec ont répondu positivement. Le centre devrait ouvrir en septembre mais avant, il faudra bien étudier les coûts engendrés ainsi que voir la capacité d'accueil (place pour 30-40 enfants).

Conseil du 9 mars 2012

⇒ Subventions 2012

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions de subventions 2012 de la Commission des Finances. L'évolution des subventions accordées aux associations et aux clubs qui en font la demande est indexée sur l'indice IPCH, soit une augmentation de 2,55%. Précisions concernant certaines prestations :

- TTLPL (tennis de table) : subvention de 2000 € reconduite dans le cadre de la convention, la dénonciation de cette dernière décidée par le Conseil Municipal ayant été signifiée à l'association trop tard.
- USPL (football) : subvention exceptionnelle de 500 € proposée pour les 10 ans du club.
- Skol Diwan : subvention exceptionnelle de 345 € par élève en élémentaire (4) et 100 € par élève en maternelle (8), ce qui fait 2180 € versés dès réception du contrat d'association signé.

Pour : 22, Abstention : 1 (Landais)

⇒ Avis sur le SCOT Trégor Goëlo

Les différents documents du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) décrivant notamment l'orientation des objectifs est faite au CM. A l'issue de ce conseil,

un courrier sera envoyé au SCOT afin de faire part des remarques du conseil. Mme Bouvier propose que le PLH soit révisé tous les trois ans afin de mieux s'adapter au marché. Concernant l'identification des potentialités foncières à l'intérieur de l'enveloppe urbaine, les élus considèrent que le sujet n'est pas complètement traité, et qu'un certain nombre de questions restent en suspens : moyenne des surfaces des lots, conséquences sur la moyenne générale, protection des cellules commerciales en zones d'activités, unité architecturale et paysagères des parcs d'activités, emprise des terres agricoles non classifiées. La majorité des élus souhaite que le document du SCOT revienne à 15 logements à l'hectare (au lieu de 20) pour la commune de Louannec.

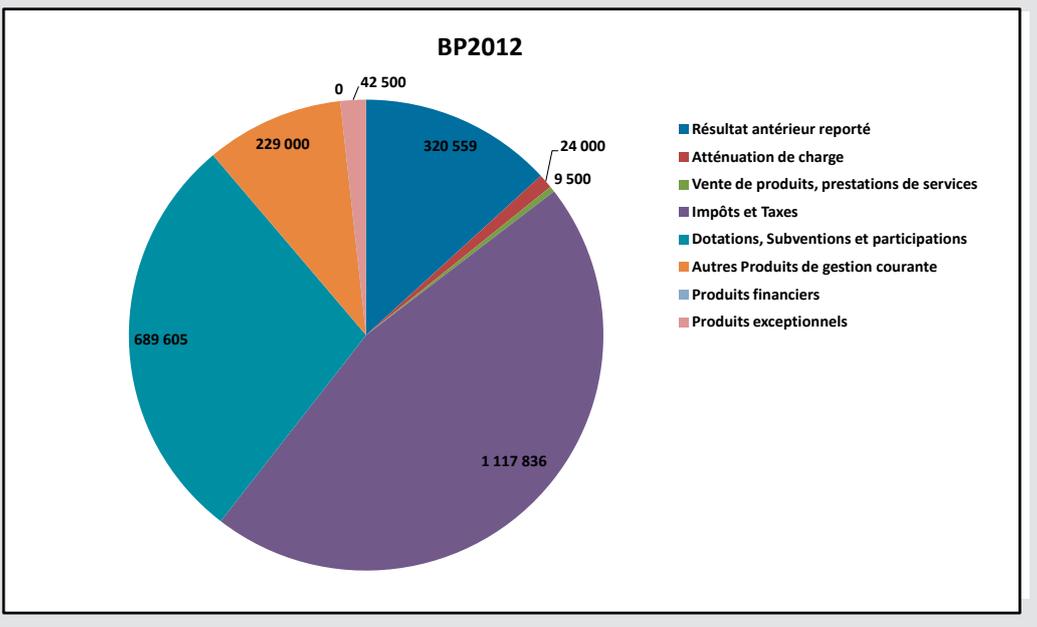
⇒ Divers

- Suite à la demande de 14 commerçants qui ont demandé un emplacement, un marché hebdomadaire va se tenir à Louannec tous les mardis à partir du 2 avril.
- Suppression d'une classe l'école maternelle à la rentrée 2012 confirmée.

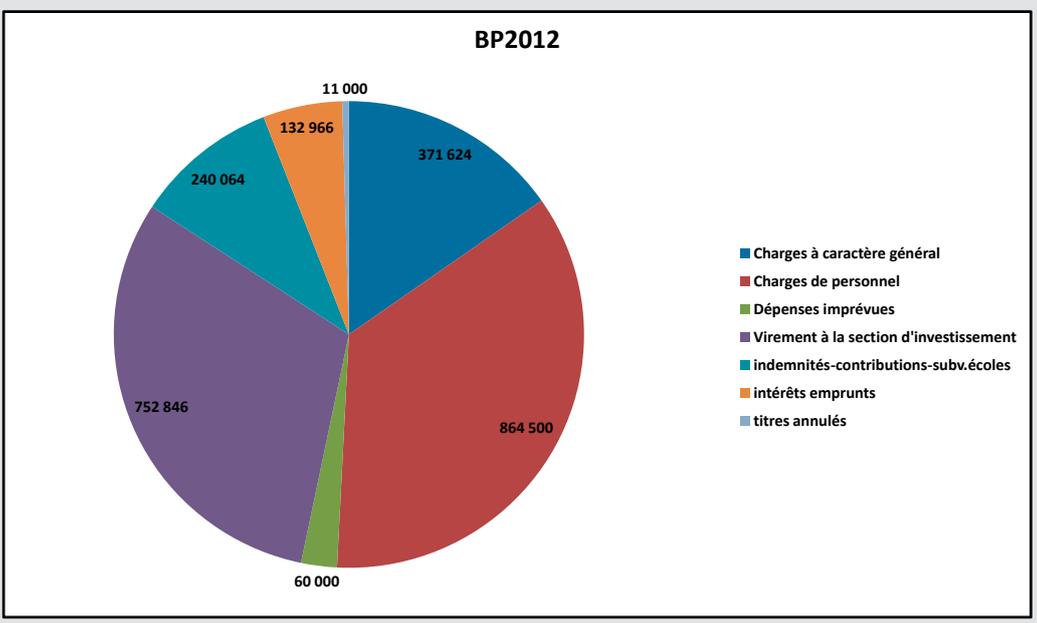


Conseil du 28 mars 2012 (Budget)

Commune Fonctionnement Recettes	BP2011	CA2011	BP2012
Résultat antérieur reporté	0	0	320 559
Atténuation de charge	54 500	17 174	24 000
Vente de produits, prestations de services	8 200	9 472	9 500
Impôts et Taxes	1 077 839	1 089 871	1 117 836
Dotations, Subventions et participations	624 020	701 362	689 605
Autres Produits de gestion courante	190 000	111 061	229 000
Produits financiers	20	19	0
Produits exceptionnels	64 802	42 328	42 500
total recettes	2 019 381	1 971 287	2 433 000



Commune Fonctionnement Dépenses	BP2011	CA2011	BP2012
Charges à caractère général	380 350	328 428	371 624
Charges de personnel	829 200	857 166	864 500
Dépenses imprévues	50 371	0	60 000
Virement à la section d'investissement	424 000	0	752 846
indemnités-contributions-subv.écoles	244 458	232 601	240 064
intérêts emprunts	80 000	79 618	132 966
titres annulés	11 002	12 716	11 000
total dépenses	2 019 381	1 510 529	2 433 000





MARCHÉ

Le premier marché s'est déroulé le mardi 3 avril au matin sur les parkings derrière la salle des fêtes. Depuis l'ouverture, chaque mardi matin, une quinzaine d'étals, voire plus, proposent une grande variété de produits frais et variés.



NOUVELLES LIMITES D'AGGLOMÉRATION : Roulons prudemment !

Le nombre de logements construits sur la commune de Louannec a doublé depuis les années 70, 693 logements en 1975 contre 1512 en 2008. Les zones urbanisées de la commune se sont donc étendues : l'agglomération constituée par le Bourg vers le Croajou et trois quartiers Mabiliès, Kernu et Ar Vouster.

Compte tenu de cette évolution, il était nécessaire de revoir les limites de l'agglomération et de faire évoluer la vitesse dans les différents quartiers.

A l'intérieur des trois quartiers, la vitesse est limitée à 50 km/h et la règle de priorité à droite est appliquée. Pour l'agglomération principale de Louannec, deux entrées d'agglomération sont déplacées : route du Croajou et route de Perros.



Achat d'une nouvelle tondeuse.



Balisateur de la boucle "Vélo-famille" sur Louannec.



ÉCOLE MATERNELLE

Déjà une année qui s'achève dans notre nouvelle école

Avant l'arrivée des vacances , quelques photos pour témoigner des riches moments passés ensemble !

Les élèves des classes de moyenne et grande section de Karine Le Gallou , Anne-Hélène Guillou et Ségolène Vallet ont navigué vers l'archipel des Sept-Iles.

L'année scolaire s'achèvera par un spectacle que les enfants proposeront à leurs parents le mardi 3 juillet.

Très bel été à tous !!!



Le défilé dans les rues du village pour fêter l'arrivée du printemps.



Les élèves de grande section ont participé à un projet photographique. Leurs productions ont été exposées à l'Imagerie à Lannion dans le cadre des Photofolies.



Les enseignantes

Les élèves de moyenne section étreignent les porteurs flambant neufs !



Les élèves de moyenne et grande section de la classe d'Évelyne Pinson au château de Tonquédec finalisent le projet autour des châteaux-forts.



Les enfants de petite section de la classe de Marie-Thérèse Salaun et Ségolène Vallet à la ferme pédagogique de Pont-Melvez.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tout au long de l'année, l'école élémentaire mène des projets !

- Les CM1 ont pratiqué la voile sur le Lenn et les CM2 le kayak à Lannion avec une météo agréable.
- Les CE1, CE2 et CP/CE2 sont allés à la Chapelle Neuve pour étudier la forêt sous différents aspects : en hiver mais aussi au printemps. Quelle joie pour les enfants de découvrir des traces d'animaux et de ramener des empreintes à l'école !
- Les CE1 et CE2 vont se lancer dans le jardinage avec des cultures de plantes anciennes, parfois oubliées mais remises au goût du jour (crosnes, ficoïdes, plantain...).

Ces plantes seront mises en valeur d'une façon très spéciale, sous forme de jardin transportable

comme des sacs à dos, vêtements, des bottes accrochés sur l'escalier extérieur de l'école au regard de tous.

- Les CP s'engagent de nouveau cette année dans un projet "danse" avec les enfants handicapés de l'école de Trestel. Les élèves des deux classes se retrouvent régulièrement et construisent avec l'aide de Sylvie Le Quéré, chorégraphe et danseuse, une chorégraphie qui sera présentée à Trestel et à Louannec. Ce n'est pas sans émotion que nous regardons évoluer sur scène ces enfants très différents mais unis par un projet commun de qualité. La particularité de ce projet a attiré l'attention d'Itinéraires Bis, association culturelle et artistique reconnue par la DRAC Bretagne et le Rectorat d'Académie. Itinéraires Bis est partenaire et finance en partie ce projet.

- Toutes les classes se sont associées pour préparer et présenter, avec l'aide de Christelle Gonet intervenante dumiste, un conte musical de Jean Humenry sur le thème de la forêt « Prom'nons dans les bois ».

- Le traditionnel fest-deiz, animé par le groupe Ar Vostig s'est bien déroulé le jeudi 6 avril avec tous les enfants de l'école rejoints par des parents et grands-parents. De « la fougère » jusqu'à « l'Andro » et « l'Hanter Dro » en passant par « le Cercle circassien », petits et grands ont pris plaisir à danser.

Bonne fin d'année scolaire et bonnes vacances ensoleillées à tous !



Marie-Paule Guillou





LE CAEL

Le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec) assure un rôle d'animation pour dynamiser la vie scolaire et sociale de notre commune. Cette année, l'association a organisé de nombreux événements dans le but de récolter des fonds et financer les activités des enfants dans les écoles publiques maternelle et primaire. Liste des manifestations :

- 4 novembre 2011 - Loto des marmots
- 20 novembre 2011 - Bourse aux jouets
- Décembre 2011 - Loto de Noël
- 9 décembre 2011 - Vente de Noël
- 3 mars 2012 - Repas thématique
- 1^{er} avril 2012 - Vide grenier (en association avec le CAL)
- 10 Juin 2012- Kermesse
- 21 juin 2012 - Fête de la musique (en association avec le CAL)

Merci à tous les membres bénévoles du CAEL, aux parents d'élèves, et aux institutrices pour leur mobili-

sation et leur participation à toutes ces manifestations. En 2010/2011, l'association a permis de récolter 9336 € qui ont permis de financer en totalité ou partiellement un grand nombre des activités pédagogiques, sportives et culturelles organisées par les écoles : école de voile, pêche en mer, kayak, Sortie Botoa, Briqueterie St-Brieuc, sortie ferme pédagogique, Aquarium de Trégastel, Spectacles au Carré Magique, Danse école, ... Cette année encore, les maîtresses ont utilisé les fonds du CAEL pour permettre à nos enfants de participer à de nombreuses sorties scolaires.

Pour devenir membre, vous pouvez envoyer un Email à l'adresse : lecael@gmail.com

Bon été à tous,

Sylvain MARREC

Président du C.A.E.L. (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec)

FCPE : NON À LA FERMETURE DE CLASSE

Lors d'une table ronde qu'il tenait à La Canourgue en juin 2011, le Président de la République avait pris l'engagement de ne plus procéder à des fermetures de classes dans les écoles primaires (hors effet démographique). En dépit de cet engagement, nous apprenions au mois de janvier de cette année que les services de l'Éducation Nationale envisageaient la fermeture de l'une des classes de l'école maternelle de Louannec à la rentrée prochaine ; alors même que les effectifs prévus sont en augmentation et seulement un an après l'ouverture de la nouvelle école. Les 89 enfants déjà inscrits seraient donc accueillis dans seulement trois classes. Cela se traduirait par des conditions de scolarisation que nous jugeons inacceptables et que nous dénonçons. Cela pose également une nouvelle fois la question de l'accueil des plus jeunes enfants au sein de l'école de la République.

Malgré le soutien des Louannecains (nous remercions chaleureusement les 650 signataires de la pétition), des élus locaux (mairie, député, conseil général) et la mobilisation des représentants FCPE, le directeur académique des services de l'Éducation Nationale a arrêté ses décisions le 14 février et confirmé la fermeture d'une classe de l'école maternelle.

Pour dénoncer cette décision, traduction d'une politique inique de démantèlement du service public d'éducation, nous avons écrit au Président de la République le 16 février pour demander le respect des engagements pris et l'annulation de la décision prononcée. Dans une réponse reçue le 28 avril, le chef de cabinet des services de l'Élysée justifiait la politique mise en œuvre, mais indiquait avoir néanmoins signalé nos préoccupations au ministre de l'Éducation Nationale qui devait nous informer de la suite réservée à notre dossier.

L'élection présidentielle intervenue depuis n'a probablement pas laissé le temps à M. Chatel de nous répondre. Nous allons donc solliciter le nouveau ministre de l'Éducation nationale en espérant pouvoir bénéficier de plus de bienveillance.

Nous communiquerons aux parents d'élèves les résultats de nos nouvelles sollicitations et les garderons informés des actions éventuelles qu'il nous faudrait engager si nous ne pouvons pas être entendus avant la prochaine rentrée.

Le conseil local FCPE de Louannec



CENTRE AÉRÉ COMMUNAL LE MERCREDI

Le nombre de places est limité à **40 enfants**. Les premiers arrivés sont les premiers inscrits dans la limite des 40 places disponibles. *Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de Juin.*

La période d'ouverture est de septembre 2012 à juin/juillet 2013 dans un premier temps (le passage à 4 jours et demi de l'école à la rentrée 2013 remettra en cause l'organisation de ce centre aéré en septembre 2013)

Début :

Mercredi 12 septembre 2012.

Fin :

Mercredi 3 juillet 2013, soit 34 jours de centre aéré.

Lieu : ancienne école maternelle et restaurant scolaire pour le repas

Le centre aéré sera ouvert :

- A la journée 8h - 18h
- A la ½ journée avec repas 8h - 14h ou 12h - 18h
- A la ½ journée sans repas 8h - 12h ou 14h - 18h

Le montant de la participation des parents est basé sur la détermination du quotient familial (QF) à partir de la feuille d'imposition, idem à celui déjà pratiqué pour le tarif réduit à la cantine et à la garderie périscolaire.
Soit :

$$QF = (\text{Revenu Fiscal de référence} / \text{Nbre de parts})$$

Le tarif maximum sera appliqué dans le cas où les parents ne souhaitent pas fournir les éléments permettant le calcul de leur quotient familial (QF).

Gervais EGAULT

Tarifs 2012	A	B	C	D	E	F	G
Tranches de QF	< 2700	2700 à 3999	4000 à 6499	6500 à 8699	8700 à 11299	11300 à 14999	> 15000
Journée avec Repas	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €	18,00 €	20,00 €
1/2j avec Repas (journée*75%)	6,00 €	7,50 €	9,00 €	10,50 €	12,00 €	13,50 €	15,00 €
1/2j sans Repas (journée*50%)	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €



Sortie au parc des structures gonflables à Trégastel au printemps.



CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL : ETÉ 2012

Le centre de loisirs ouvrira ses portes à partir du lundi 9 juillet au vendredi 31 août. Il concerne les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le centre a lieu sur LOUANNEC.

Les 3 tranches d'âge permettent d'avoir un rythme et des activités adaptés à chacun :

***les marsupiots :** 3 et 4 ans : dans l'ancienne école maternelle, une salle leur est totalement dédiée : coin jouets, livres, tables d'activités...Un dortoir permet à tout ce petit monde de se reposer de 13h 30 à 15h tous les jours.

***les furets :** 5-7 ans : ils ont 2 salles dans l'ancienne école maternelle de Louannec.

***les girafes :** 8-12 ans : les plus grands passeront l'été dans le restaurant scolaire.

Un programme d'activités sera élaboré pour cet été : les thèmes seront les Jeux Olympiques et les 5 continents mais aussi la nature, l'environnement. L'équipe d'animation travaille déjà à ce programme ; il est affiché au début de semaine au centre.

Des minicamps de 4 nuits seront également proposés. Ils permettent aux enfants de partir de 1 à 4 jours sans les parents : un premier pas vers l'autonomie !

Un camp « Pêche au bord d'un étang et VTT » pour les 8-12 ans est déjà prêt ; il aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 juillet à Plancoët.

Des camps sont également proposés au centre équestre de Minihi-Tréguier et un autre au camping de Louannec pour faire de la voile.

Il faut cependant savoir qu'un enfant s'inscrivant au

camp doit avoir passé déjà au moins 5 jours au centre des loisirs dans l'année 2012. En effet, ces mini-camps font partie intégrante du centre et les enfants doivent connaître le centre et les animateurs avant de partir.

Les inscriptions aux camps commencent début juin.

Pour plus de renseignements, tél. : 02.96.23.26.16

INSCRIPTIONS : QUELQUES EVOLUTIONS

Les places sont limitées. Mieux vaut s'y prendre tôt pour inscrire vos enfants même s'ils ne doivent venir que quelques jours...

1. **un seul bulletin à remplir pour l'année** : il s'agit des renseignements sur la famille et l'enfant. Ce bulletin est à remplir une seule fois dans l'année (entre septembre et août) et allège les inscriptions à chaque vacance. Il est indispensable ; sans ce dossier, votre inscription ne sera pas prise en compte.
2. **Le planning des présences de votre enfant** : il paraît à chaque vacance.
3. A partir de cet été, déposer le dossier **AU MOINS UNE SEMAINE** avant le premier jour de fréquentation au centre de votre enfant.

www.louannec.com pour télécharger les papiers à partir du **1^{er} JUIN**.

RENSEIGNEMENTS :

Aline Simon 06.73.39.22.16
ou mairie de LOUANNEC

CAP SPORT :

LE PLEIN D'ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE POUR LES 4-11 ANS !

Organisé par le CIDS, le cap sport s'adresse aux enfants âgés de 4 à 11 ans. Des stages d'initiation sportive et culturelle sont proposés : soit le mercredi matin pendant l'année scolaire ou durant les petites vacances scolaires.

Cette année 55 jeunes louannécains se sont inscrits au cap sport des mercredis :

Pour les 4 et 5 ans : éveil gymnique, jeux de balles, jeux athlétiques et minitennis étaient au programme à la salle polyvalente de Trélevern.

Du côté des 6-11 ans, ils ont pu goûter au basket, tir à l'arc et aï kido dans le gymnase de Louannec et pour finir l'initiation à la voile pendant 7 séances à l'école de voile du Lenn !

De quoi se trouver une passion sportive peut être...

Pendant les vacances, des stages sur plusieurs jours sont programmés. Enorme succès au printemps : surf à Trestel, Bmx à Trélévern, rollers, gymnastique ou encore l'indétrônable « poterie » avec Chrystelle et les stages d'équitation à la ferme pour les grands comme les petits.

Les programmes des vacances sont donnés par le biais des écoles trois semaines avant celles-ci mais vous pouvez aussi les consulter sur le site www.louannec.com.

Si vous êtes intéressé par l'activité des mercredis ou des stages proposés aux vacances, n'hésitez pas à me contacter au 06.73.39.22.16.

Aline SIMON, Directrice du CIDS



LUDOTHÈQUE

Les enfants de la ludothèque se sont retrouvés le mercredi 4 avril 2012 à l'aire de jeux pour une chasse à l'oeuf sous le regard émerveillé de leur parents et assistantes maternelles. La chasse a été fructueuse pour le plus grand plaisir des petits. Les cloches ont été généreuses !

Les permanences de la ludothèque sont assurées par Catherine, Nadyne et Sylvie tous les mercredis matins (hors vacances scolaires) de 10 h à 12 h sous la mairie.

C' est un lieu convivial et d' échange autour du jeu. Pour jouer sur place, c' est gratuit et vous pouvez emprunter jusqu' à 3 jeux pour 2 semaines. Il vous en coûtera 20 € l' année. La tranche d' âge concernée va de la naissance à 6 ans.

Les bénévoles sont là pour vous accueillir et vous conseiller.



Catherine CALVEZ

DÉFIBRILATEUR : MODE D'EMPLOI



5 0000, c' est le nombre d' arrêts cardiaques recensés en France chaque année. Le moyen de prévenir ces décès brutaux, c' est de s' équiper le mieux possible en matériel de secours. Depuis trois ans, notre commune dispose de 3 appareils Défibrillateur Automatique Externe (DAE) qui se trouvent :

- devant la façade de la mairie. Cet appareil est disponible 24 h/24 et 7 jours/7
- à l' entrée de la salle des fêtes
- dans le hall d' accueil du camping.

Quels sont les signes d' un arrêt cardiaque ?

Idéalement, reconnaître les signes avant coureurs d' un arrêt cardiaque et appeler les secours avant même l' accident, est la meilleure façon de ne pas avoir à bénéficier d' une défibrillation.

Quels sont les signes qui doivent alerter ?

Une douleur dans la poitrine qui dure, "serre comme un étau" et irradie parfois dans la mâchoire, dans les bras. Mais aussi : essoufflement, nausées, pâleur, sueur, angoisse, etc.

Que devez vous faire devant une victime ? Elle ne réagit pas et ne respire pas normalement.

1. Appeler immédiatement les services de secours et aller chercher immédiatement le défibrillateur.
2. Débutez le massage cardiaque en attendant l' arrivée du défibrillateur.
3. Dès que le défibrillateur est disponible, mettez le en marche et suivez les instructions. Il suffit de placer les deux électrodes sur le thorax. Le défibrillateur analyse le rythme cardiaque. S' il détecte une fibrillation ventriculaire, le défibrillateur donnera des instructions vocales avant de délivrer un choc électrique. Vous n' avez donc qu' à suivre les instructions après avoir placé les électrodes.

L' appareil permet d' intervenir rapidement mais le plus important est de donner l' alerte au plus vite en appelant soit le 18 le 15 ou le 112.

Evidement, mieux vaut avoir déjà vu au préalable comment s' y prendre, c' est pourquoi la commune vous proposera cette année des séances d' information sur les premiers secours et l' utilisation d' un défibrillateur.

Pierre VAISSIÉ



COMITÉ D'ANIMATION DE LOUANNEC



Théâtre

Les Louannigous sont remontés sur scène durant le mois de mars 2012-après 8 mois de travail. La troupe a présenté cinq représentations, dont une à Loguivy de la Mer.

La troupe a présenté, comme à son habitude, en première partie une

farce bretonne inspirée de Maria Prat.

En pièce principale, la troupe avait choisi de présenter une pièce ancrée dans la tradition du théâtre de boulevard et dans l'actualité. L'ydille d'un ministre et de sa maîtresse dans la suite d'un hôtel est brusquement interrompue par la découverte d'un corps.

Cette année encore, tous les ingrédients ont été réunis, et ont offert un moment de détente et de rire au public.



Vide grenier

Le 11^{ème} vide grenier a eu lieu au camping municipal



le 1^{er} avril dernier.

Les bénévoles ont accueilli plus de cent cinquante exposants qui sont arrivés dès 6 heures du matin pour aménager leurs stands. Les visiteurs en quête de bonnes affaires ou juste pour flâner, ont arpenté les allées du camping.

Cette manifestation remporte un succès grandissant, grâce à l'énergie des bénévoles du Comité d'Animation de Louannec, du Comité d'Animation des Ecoles de Louannec et de l'association de la Bourse aux vêtements. Je les remercie toutes et tous.

Festivités prévues deuxième semestre

21 juin	Fête de la musique	CAL
7 Juillet	Fest-Noz	CAL
8 septembre	Forum des associations	CAL
20-21 octobre	Bourse aux vêtements Automne-hiver	
24 novembre	Spectacle	CAL

Christian GOIFFON

ATELIERS ET CHEMINS

Lors de notre Assemblée Générale en décembre 2011, une nouvelle équipe a été élue. Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Michèle Quéméré

Secrétaire : Monique Cointereau

Trésorière : Yvette Déniel

Membres : Annie et Louis Crocq , Gisèle Bernard et Daniel Quéméré

Les activités restent inchangées :

Marche le lundi après-midi

Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 16h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.....

Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 11h 15) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme)

Renseignements :

pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

ARAL

MAINTENIR LES ACTIVITÉS ACTUELLES DÉVELOPPER LES SORTIES CULTURELLES LOCALES PROPOSER UN VOYAGE À L'ÉTRANGER

Sont les trois axes que nous avons fixés pour cette année 2012 afin de poursuivre notre objectif : créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié, accueillir les nouveaux retraités.

Activités actuelles

Activités hebdomadaires (hors vacances scolaires) :

- Marches (lundi et vendredi après-midi)
- Informatique (mardi matin)
- Belote et scrabble (vendredi après-midi)

Activités réalisées

- Assemblée Générale avec dégustation de la galette des rois le 12 janvier au cours de laquelle deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'Administration.
- Repas d'hiver le 25 février : la choucroute a remplacé le pot-au-feu, cette soirée festive, a, comme l'an dernier, été animée avec brio par Yvon Dénès.
- Concours de belote Le 19 mars : 56 équipes.
- Sortie «Cochon Grillé» à l'auberge de Pen Ar Prat avec pause-café-viennoiseries à St-Jean-du-Doigt et visite de St-Pol-de-Léon.
- 24 mai : goûter offert aux mamies et papys de 75 ans et plus.
- 31 mai : Sortie guidée à partir de Louannec en direction de St-Thégonnec (enclos paroissial) et visite guidée de Morlaix

Activités à venir

Sorties

- 18 septembre : visite guidée de Tréguier (co-voitu-

rage)

- Du 12 au 19 octobre : Voyage en Sardaigne «Séjour Découverte»
- Concours de belote le 19 novembre

**Retenez dès à présent la date de notre repas de fin d'année :
le jeudi 13 décembre 2012**

**Carmen LAIZET
et Anne-Françoise CHANTEAU**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012



Absent sur la photo : Guy Parzi qui avait échangé sa casquette de trésorier-adjoint contre celle de photographe.

Permanence (sauf vacances scolaires) : 2 fois par mois, le mardi de 14 h à 16 h, salle verte de la mairie.

Contacts :

02 96 91 06 61 – 02 96 91 03 90 – 02 96 23 05 37
arall@live.fr

CLUB DE TAROT

Le club de tarot a de plus en plus de succès. Nous sommes actuellement une soixantaine d'adhérents, tous plus ou moins fans de ce jeu.

Il y a les joueurs du lundi et ceux du mercredi, les spécialistes du lundi qui viennent pour participer aux concours internes, ceux du mercredi qui n'osent pas affronter les plus aguerris.

Le jeu se déroule dans une ambiance chaleureuse où tout le monde est content de se retrouver. Au cours de l'année un buffet campagnard est organisé au courant du mois d'avril. Fin juin a lieu l'auberge espagnole. A la fin de l'année, un repas réunit adhérents et conjoints. Tout le monde en profite pour faire la fête car le club dégage une atmosphère d'amitié et de convivialité que les adhérents aiment retrouver.

Si vous êtes attirés par ce jeu passionnant, les renseignements sont donnés aux numéros de téléphone inscrits ci-dessous :

Le Président : 02 96 23 95 72

La secrétaire : 02 96 91 15 80

Le Trésorier adjoint : 06 03 13 53 43



DIWAN



A l'école Diwan, du breton pour les petits et pour les grands !

Depuis septembre 2011, les adultes aussi peuvent apprendre le breton à Louannec grâce à l'école Diwan qui a ouvert un cours du soir, chaque jeudi à 20h30. Quatorze personnes se sont inscrites : des parents et des grands-parents d'enfants scolarisés à l'école Diwan ou dans d'autres écoles bilingues, mais aussi des personnes simplement désireuses d'apprendre la langue du pays, ainsi que l'assistante de l'école maternelle.

« J'ai progressé en breton ! se réjouit Carole, maman de deux enfants de l'école de Louannec. Je m'en rends compte en cours, mais aussi quand je regarde des dessins animés avec les enfants. Même si ce n'est pas toujours facile de prendre du temps pour étudier, ça fait plaisir. Quand je fais mes devoirs, ma fille de 5 ans vient m'aider. Elle est contente. Et elle a déjà un vocabulaire riche, c'est surprenant ! »

Les cours sont dispensés par une enseignante de métier, Gwenn Lavenan de Ti ar Vro. L'expression orale est au centre de la pédagogie, pour que les élèves aient la capacité de s'exprimer le plus tôt possible. Les notions grammaticales sont abordées progressivement. L'apprentissage du vocabulaire se fait par thème et les élèves sont parfois surpris de leurs connaissances. « Quand on a fait les vêtements, poursuit Carole, je connaissais déjà bragoù (pantalons), botoù (chaussures), chaosoniou (chaussons) et chupenn (veste). » Et ce soir-là, ce qui a le plus amusé les élèves, ce fut une expression des plus imagées que leur a apprise Gwenn. Il était question d'un « kurun bragoù » (tonnerre de pantalon). Les lecteurs qui souhaitent décrypter cette drôle d'expression peuvent rejoindre le cours de breton qui continue en septembre 2012 !

Contacts : Dewi Siberil, directeur, 02 96 91 01 34 ; Koulman Mathieu, président, 02 96 91 19 64.

9 septembre : Vide grenier (Bourg)
Inscriptions au 02 96 37 21 93 ou mickael_callac@yahoo.fr

LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Le passage pour La Gavotte est bien protégé pour venir apprendre ou se perfectionner aux danses de toute les régions de Bretagne. Cette année les 50 adhérents de la « Gavotte Louannécaine » ont appris plus de 80 danses au cours des 23 cours des deux premiers trimestres. Tout cela dans une ambiance très conviviale.

Cette année encore la gavotte a organisé un fest-noz qui a eu un grand succès.

Nous participerons comme l'an passé à la découverte des danses bretonnes au camping de Louannec en juillet et août.

Des parents adhérents de La Gavotte ayant des enfants à l'école de Louannec ont participé à l'enseignement des danses du fest-deiz des écoles en fin de 2^{ème} trimestre.

Notre webmaster Nicolas nous a composé un site internet que je vous conseille de consulter, vous y trouverez la vie de la « Gavotte » ainsi que les coordonnées sur <http://www.gavottelouannecaine.fr/>

Prévision 2012-2013 :

- Forum des associations le 8 Septembre.
- Reprise des cours le 19 Septembre.
- Fest-noz le 19 Janvier 2013 au foyer de Louannec avec les frères MORVAN.
- En fin d'année, une escapade des adhérents de La Gavotte pour un repas dansant « breton » avec déplacement en car

Nous tenons à remercier :

- Les adhérents qui nous font confiance et qui savent participer à la vie de l'association.
 - Nos professeurs, qui mènent leurs cours de « pieds de maître. »
 - La municipalité, le C.A.L pour leurs aides.
 - Les membres du bureau sans oublier notre webmaster Nicolas pour leur dévouement.
- Bonnes vacances à tous et à la rentrée.



Le Bureau de la « Gavotte »

Tél : 06.11.60.49.25



DANSE PASSION ou la passion de la danse



L'association Danse Passion permet à plus d'une centaine d'adhérents d'apprendre et de pratiquer les danses de salon (chacha, passò, tango, mambo) et le rock

Elle a terminé en beauté sa saison, le samedi 12 mai 2012, par une soirée de clôture très réussie, réunissant l'ensemble des membres du club ainsi que les clubs voisins et amis.

Les démonstrations des différents groupes ont donné un aperçu du très bon travail accompli chaque semaine.

Six cours sont dispensés tous les lundis et jeudis par les deux animateurs, Jocelyne et Christian Briand, dans une ambiance studieuse mais surtout très conviviale.

L'Association a fêté ses quinze années d'existence en novembre dernier et le dernier rendez-vous de la saison est fixé le jeudi 7 juin 2012 avec l'assemblée générale.

Si vous souhaitez vous renseigner sur notre activité, n'hésitez pas à consulter le site « DANSE PASSION - Louannec » sur internet ou poser des questions à cette adresse « danse-passion@wanadoo.fr »



Président : Francis Dorée
Vice-président : Bruno Ravallec
Secrétaire : Françoise Morin
Trésorière : Isabelle Pezron
Secrétaire-Adjointe : Marie-José Guyomard
Trésorier-Adjoint : Jean-Yves Péron
Animateurs : Jocelyne et Christian Briand et Marc Philippe

Contacts : danse-passion@wanadoo.fr
Site Internet : <http://perso.orange.fr/dansepassion>

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC



Banque alimentaires des Côtes d'Armor

Le but principal de l'association "Bourse aux vêtements" est de faciliter la vente de vêtements ou d'articles divers, en bon état et à petits prix. Ceci deux fois par an (mars

• à la Banque Alimentaire des Côtes d'Armor à Lannion
Par l'intermédiaire de ces services, l'association "Bourse aux vêtements" essaie, depuis plusieurs années, de soulager les personnes en grande difficulté.

En déposant et en achetant à la "Bourse aux vêtements", vous participez à ces aides.

Merci

Eliane CHEVÉ
02 96 91 62 08
eliane.cheve@wanadoo.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Dépôt : jeudi 18 octobre (de 9h à 16h)
(12 articles max par personne)

Vente : samedi 20 octobre (de 9h à 18h)
et dimanche 21 octobre (de 14h à 17h)

Reprise des invendus :
samedi 27 octobre (de 14h à 16h)

et octobre).

Sur la vente d'un vêtement ou d'article divers, l'association retient 10% permettant ainsi de régler les frais de fonctionnement (assurance, matériel, fournitures diverses) et également de faire des dons :

- au CCAS de Louannec,
- au Centre Alimentaire du Trégor de Lannion (plusieurs bénéficiaires de Louannec),



ASSOCIATION "ARTS ET CULTURES DU NUSANTARA" (ACN)

L'association "Arts et Cultures Nusantara (ACN)" a été créée en janvier 2012 par David et Norhani Boussion ainsi que Gilles Legrand, dans le but de promouvoir les arts et les cultures de l'Asie du Sud-Est, en particulier le secteur qui s'étend de la Thaïlande aux Philippines (nommée "Nusantara" par les commerçants malais). Il comprend la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, Brunei et les Philippines, mais entend l'étendre aux autres pays de l'ASEAN tels que le Myanmar, le Cambodge, le Vietnam, le Laos...

Elle concerne aussi bien les ressortissants de ces pays vivant en Bretagne, toutes et tous les amoureux de cette partie du monde, mais aussi les bretons vivant en Asie du Sud-Est.

L'ACN organise différents événements liés aux célébrations nationales, culturelles et confessionnelles, dans les traditions des pays concernés, tels que Dipawali, Janmastami, Fête de l'Eau, Vesak, Mawlid, Eid...des repas conviviaux et amicaux, mais aussi des conférences sur les différents thèmes, des cours et stages de danses, cuisines, langues, arts martiaux, etc.



Actuellement l'ACN dispense tous les jeudis au gymnase de Louannec dans la salle de gymnastique, des cours d'arnis kali eskrima, un art martial philippin, ainsi que de silat malais, donné par David Boussion, formé aux Philippines et en Malaisie de 19h30 à 21h30.

Des cours de danses traditionnelles et modernes asiatiques sont aussi prévues, avec Norhani, ressortissante du Sud des Philippines.

Des stages et échanges avec des arts vietnamiens, cambodgiens, indonésiens.. mais aussi breton, tel que le

Tuatha Penn Bazh, sont au programme pour cette nouvelle saison.

David BOUSSION

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter :
 Contact : David et Norhani Boussion 06.64.73.61.54
 ou 02.96.21.10.53
 Mail : david_boussion@yahoo.fr
 Site : <http://www.facebook.com/groups/303822872998731/>

BAD'LOISIRS

L'association de badminton a, cette année, attiré plus de 80 adhérents dont une trentaine de jeunes. Le dynamisme est donc toujours de mise.

En plus des deux tournois amicaux habituels avec le club de Pleumeur-Bodou, nous sommes allés jouer pour la première fois à Rospez. Pour ces trois rencontres, le sport, les sandwiches et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Le samedi 12 mai, nous perpétuerons une nouvelle tradition datant de l'an dernier, celle du tournoi enfants/parents.

Le dimanche 1er juillet, la sortie de fin d'année du club nous mènera au zoo de Trégomeur. Nul doute qu'entre animaux et pique-nique convivial, chacun passera une agréable journée.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette activité sportive pratiquée dans la bonne humeur. Des informations sont disponibles sur le site internet <http://badloisirs.free.fr>

Rappel des horaires d'ouverture de la salle pour les adultes:

- . le lundi de 19h15 à 22h
- . le mercredi de 20h45 à 22h

Rappel des horaires des cours pour les enfants:

- . le lundi de 18h à 19h15 pour les primaires
- . le lundi de 19h15 à 20h15 pour les collégiens

Stéphanie OLIVIERO





TENNIS CLUB DE LOUANNEC

La saison sportive au Tennis club de Louannec touche à sa fin. Les différentes équipes engagées ont terminé leur championnat respectif, avec une grosse déception pour l'équipe 1 masculine qui descend en division inférieure. Les féminines ont quant à elles effectué la course dans le haut de tableau de leur poule. Les joueuses et joueurs des équipes 2 ont montré une réelle progression. Trois équipes jeunes, encadrées par des parents, ont encore été engagées cette année, ce qui est une vraie satisfaction

Les cours vont s'achever progressivement en mai et juin. Pour autant, l'été sera loin d'être inactif pour le bureau et les bénévoles.

Le premier rendez-vous important pour la vie du club a lieu le 9 juin avec l'assemblée générale sous la houlette du président David Landais. C'est l'occasion d'effectuer le bilan de la saison écoulée et de tracer les objectifs de la suivante. C'est également un moment convivial de rencontre entre les différents acteurs du club. Il se concrétisera l'après-midi par un amical tournoi de beach-tennis (seul manquera le sable!) et le soir par un barbecue ouvert à tous les membres du TCL.



Olivier Sentieys et les bénévoles s'activent déjà à l'organisation de cette importante manifestation (plus de 200 inscrits en 2011) qui est aussi une animation pour la commune en milieu de saison estivale. Le bureau remercie d'ores et déjà les personnes qui permettent au tournoi d'exister : les commerçants et artisans de Louannec, les services municipaux, les clubs voisins et particulièrement le TCM Perros, et lance un appel aux parents présents pendant cette période : leur aide, même sur une courte période, est la bienvenue.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les sponsors qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Contact : Olivier, au 02.96.23.17.63, Madeleine, au 02.96.23.10.48. Mail : tc.louannec@fft.fr

Pour le bureau,

David LANDAIS (président)
Philippe GESTIN (trésorier)



L'événement estival principal reste bien sûr son tournoi d'été. Après les succès sportifs et populaires des dernières éditions, ce tournoi, comptant pour le challenge de la Côte de Granit rose, continue sur sa lancée. Pour alléger la charge des bénévoles, le tournoi jeunes avait été abandonné l'an dernier. Le tournoi open se déroulera du 10 au 19 août, date des finales. Le juge-arbitre

BRÈVE :

Comme les années précédentes, le club propose aux jeunes des cours supplémentaires gratuits en fin de saison. Avec cette année une innovation de taille : ces séances serviront de cadre au Passeport tennis. Ces tests des balles de couleurs et des raquettes, initiés par la Fédération française, jalonnent les étapes de l'initiation et du perfectionnement des enfants des écoles de tennis partout en France.



USPL

En terminant second de son championnat, l'équipe première coachée par Philippe Le Bourdon assisté de Jean-Luc Lebreton et Jean-Paul Bertola a gagné le droit d'évoluer, la saison prochaine, à l'étage supérieur. Cette montée en DRH n'est pas le fruit du hasard. Tous les joueurs sont à féliciter, car au-delà de leurs qualités techniques, ils ont fait preuve d'abnégation, de solidarité et de persévérance. Compétition et convivialité ne sont pas des notions incompatibles, bien au contraire, elles fonctionnent en synergie et la performance de ce groupe de joueurs, composé très majoritairement de jeunes issus du club, en est la preuve. Ce succès est dédié aux éducateurs et dirigeants qui font un travail admirable mais aussi à tous les bénévoles du club sans qui rien ne serait possible. Quelle formidable récompense pour toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la fusion ! Nous sommes encore loin du passé glorieux des deux clubs à l'origine de cette fusion et c'est donc avec humilité que



EQUIPE U17

nous aborderons ce championnat de DRH. Cependant en décrochant cette montée, c'est comme si le navire USPL avait hissé la grand voile, et l'on sent déjà tout l'équipage prêt à suivre la devise des jeux olympiques : « Plus Vite, Plus Haut, Plus Fort ! ».

Après une première partie de saison ratée pour diverses raisons et se soldant par 6 défaites, 2 nuls et seulement 2 victoires, l'équipe B de Jérôme Godé et Eric Lebiez a enfin pris conscience de ses capacités et s'est aussi (et surtout) donnée les moyens d'atteindre l'objectif fixé par le club en début de saison, à savoir le maintien. Ceci

grâce notamment à une série de 6 victoires d'affilée acquises suite à une grosse détermination collective de toujours évoluer dans ce difficile championnat de D1 la saison prochaine. Peu importe les résultats, la force de cette équipe réside dans l'état d'esprit (souvent) irréprochable et la très bonne ambiance qui l'ont



EQUIPE U10 - U11

accompagnée tout au long de la saison.



Merci à tous les joueurs qui ont participé à cette saison ainsi qu'aux dirigeants, bénévoles et supporters pour leur présence assidue au stade Louis Bourdellès.

Au vu des difficultés rencontrées (problèmes d'effectifs, résultats peu favorables des adversaires directs en fin d'exercice), la saison a été longue pour l'équipe C dirigée par Nicolas Robinet et Ronan Le Droumaguet. Malheureusement elle se conclut par une descente à l'étage inférieur. Il faudra rebondir dès l'année prochaine en D3.

Les U19 ont réalisé une saison pleine et courageuse malgré un cruel manque d'effectif. La priorité ayant été donnée aux équipes sénior, ils n'ont pas pu concrétiser au classement leur bon comportement sur le terrain. Ils ont été les premiers à battre Morlaix, champion incontesté, et ont tenu la dragée haute aux suivants au classement. Ce groupe rejoindra les équipes sénior l'an prochain ce qui laisse espérer de bonnes perspectives pour le club.

Les U17 après avoir terminé second de la poule aller, se sont qualifiés pour la seconde phase et ont affronté des équipes d'un niveau nettement supérieur. Ils terminent encore second ce qui va leur permettre d'évoluer en D1.

Chapeau à l'équipe coachée par Yvon Le Guern et entraînée par Philippe Saliou, composée exclusivement de U15 et de U16 qui souvent affrontaient des joueurs de 3 ans leurs aînés, cela promet pour l'année prochaine.

L'école de foot comptait cette saison 95 enfants inscrits, et 15 éducateurs pour encadrer les jeunes pousses de l'USPL.

Les enfants U8 à U13 avaient entraîné le mercredi et ont été très assidus, une cinquantaine présents par semaine.

Tous les samedis, c'est toute l'école de foot qui se réunissait à Kerabram pour s'entraîner, sauf les 2 équipes U13 qui disputaient un championnat avec les équipes de la moitié nord du département. Les autres catégories ont disputé plusieurs plateaux de septembre à mars. De fin mars à mi-juin, toutes les catégories prennent part à des tournois comprenant des équipes venant de toute la Bretagne, on peut mesurer les progrès accomplis durant toute la saison. Bravo à eux !



Le but de la montée.

Le samedi 19 mai avait lieu la journée d'anniversaire des 10 ans du club, ceci a permis de revoir d'anciens louannécains et perrosiens. Que de bonheur pour eux comme pour nous de se retrouver ! Merci aux 350 personnes présentes ce jour là et à l'année prochaine autour des terrains.

Sébastien LE DROUGMAGUET

Voici les résultats du jeu concours des 10 ans du club, remporté par François LE LEVIER.

1	DARRORT	Marcel
2	OLLIVIER	Christian
3	ZERINI	Jean-Pierre
4	DARRORT	Charles
5	LOUREC	Julien
6	PORCHOU	Michel
7	LE FIBLEC	Jean-Paul
8	COLIN	Yves
9	QUILIN	Gérard
10	PERARD	Claude
11	ROLLAND	René



AÏKIDO

Le fondement de l'Aïkido est de réaliser l'unité, de retourner la force de l'autre contre lui. C'est pourquoi la pratique de l'Aïkido permet à tous, hommes, femmes, enfants, personnes plus âgées, débutants et pratiquants plus anciens de s'entraîner ensemble, il n'y a pas d'affrontement, donc pas de notion de force musculaire, de poids...

L'aspect traditionnel est symbolisé par le port du hakama. Le but est l'étude de l'homme [l'humain] et non la compétition. L'aspect traditionnel est très présent chez nous dans la devise « Un Maître, un Dojo » où le professeur gère son dojo comme un artisan à son entreprise, ne devant compte de sa pratique qu'à son propre professeur.

Notre objectif est la recherche de la maîtrise de soi au travers de techniques martiales qui ne sont rien d'autre

que des "outils" de travail.

Par une pratique régulière, l'aïkidoka apprend à se relaxer, à entretenir son corps en bonne santé et à s'armer pour faire face sans explosion de violence et sans agressivité à des situations de plus en plus difficiles.

De cette pratique orientale se dégage une philosophie particulière: on apprend à se sortir d'une situation où l'on se trouve agressé, sans utiliser sa force, mais uniquement celle du partenaire.

Dans ce cas, plus le partenaire est fort et rapide, plus il sera facile pour le pratiquant d'Aïkido de gérer la situation à son profit. Inutile de préciser les conséquences que cela peut avoir dans l'esprit des gens qui sont habitués à la pratique d'un sport où le but est de toujours chercher à être le plus fort ou le plus rapide (base de toute compétition) !

Michel VINET



LES STERNES

Et c'est reparti pour une 36^{ème} année... » On prend les mêmes et on recommence » pouvons-nous dire... Pas de pub, pas de tapage et les groupes se remplissent à toute vitesse.

Les garçons sont présents pour la 2^{ème} année ; l'an passé, ils ont été chouchoutés et choyés... C'était en quelque sorte notre nouvelle mascotte 2011. Ils se retrouvent dans 2 groupes distincts et je les rassemble à peu près 2 fois par mois le samedi matin.

Cette année, les filles participeront aux championnats d'hiver dès janvier et d'été en mai 2012, aussi bien en équipe qu'individuellement.

Tout ce travail ne peut se faire qu'avec les bénévoles qui m'entourent et qui essaient de donner un sens à leur engagement : accueil, amitié, convivialité, dévouement.

Cette belle association est celle de tous (municipalité,

parents, enfants..). Que cette belle aventure perdure grâce à vous !

Un grand merci à tous !

Elisabeth KERVEGANT

Présidente





LES CYCLOS

La Rando Louannec 2012 s'est déroulée le 15 avril dernier. Malgré une météo maussade et la concurrence d'une autre concentration route à Plouaret le même jour, 15 marcheurs, 50 cyclos route et 60 vététistes étaient réunis.

Petite déception quand même pour cette participation moins élevée qu'espérée pour les cyclos route. Nous devons, lors de notre réunion bilan fin mai début juin, voir ce qu'il convient de faire pour améliorer la promotion de notre rando.



Les projets annoncés lors de notre AG 2011 se concrétisent. Un groupe cyclo route a sillonné les routes du Limousin du 13 au 20 mai. Notre sortie familiale aura lieu à Brignogan les 2/3 juin prochain.

Consultez notre site : <http://louannecyclo.free.fr/>, vous y trouverez le programme des sorties à venir et bien d'autres informations.

J.M. APERT (02.96.23.39.02)

M. SALMON (02.96.23.35.10)



MELL ZORN

Une nouvelle saison s'achève pour le Mell Zorn qui voit cette année encore le nombre de jeunes sportifs s'accroître.

Au niveau sportif, les seniors garçons finissent à une honorable 5^{ème} place en excellence départementale. Cette saison aura été marquée par un cruel manque d'effectif, mais la relève arrive avec un groupe de -18 ans qui pourra venir renforcer l'équipe sur certains matches.

Les -18 ans finissent d'ailleurs eux aussi à la 5^{ème} place de leur championnat et laissent envisager un bel avenir avec un groupe qui évolue dans la bonne humeur.

Les -16 ans filles ont eu la tâche difficile d'évoluer en excellence départementale mais malgré l'adversité, le groupe a su maintenir son plaisir de jouer. Ce groupe sera reconduit l'année prochaine en senior ou -18 ans et/ou -16 ans en fonction des nouvelles arrivées.

Un tournoi de handball réservé aux enfants de moins de dix ans a été organisé le Samedi 29 Avril à Louannec.

Une cinquantaine d'enfants des clubs de Vieux-Marché, Cavan, Trégor Handball et Louannec ont participé. Ces rencontres ont permis aux parents de Louannec d'apprécier les progrès de leurs enfants lors des entraînements du mercredi. Les filles de moins de seize ans et les garçons de moins de 18 ans se sont exercés au rôle difficile d'arbitre des rencontres. L'après midi s'est terminée autour de jus de fruits et de gâteaux préparés par les parents.

L'école de Handball de Louannec Mell Zorn qui s'est ouverte en 2010-2011 avec 9 enfants s'est poursuivie en 2011-2012 avec 20 enfants assidus. Une journée porte ouverte sera organisée un samedi après-midi au courant du mois de juin pour les enfants qui désirent découvrir l'activité.



Remise des maillots Awel

Calendrier : Assemblée générale courant juin
Forum des associations début septembre
Repas annuel le 09 février 2013

Contact et renseignement :
mellzorn@gmail.com
06.72.21.25.76



CONCOURS "MAISONS FLEURIES" 2012



La commission s'est remise au travail. Courant juin, elle rendra visite aux propriétaires des jardins sélectionnés pour admirer leurs créations 2012. Le jury du Pays Touristique passera début juillet chez les premiers de chaque groupe.

La remise des prix des "Maisons Fleuries" aura lieu le samedi 6 octobre à 11h en mairie. Les lauréats recevront une invitation courant septembre.

Le dimanche 7 octobre, le **"TROC AUX PLANTES"** se déroulera comme chaque année à l'école élémentaire.

Apportez bulbes, plants, graines dont vous n'avez pas besoin pour vos jardins et échangez les gratuitement contre d'autres "merveilles" qui feront votre bonheur !

Christiane BOUVIER

« L'ŒIL DU PANDORE » : UN LOUANNÉCAIN RACONTE...

Jean Paul Mauguen, né en 1946 à Brest, opte tout jeune pour les commandos de marine de Lorient puis fait carrière dans la gendarmerie de 1968 à 1990. Pendant cette période, il travaille sur le grand banditisme dans le département de la Manche puis à Rennes. C'est dans cette ville qu'est créée la première section de recherches en France dont il fait partie avec 19 autres fonctionnaires. Le travail est très prenant, sept jours sur sept, 24H sur 24, les fonctionnaires se relaient avec le concours des autres unités de brigade. Jean Paul Le Guen a voulu, à la retraite nous raconter des enquêtes réelles et casser les codes du polar traditionnel. Dans son livre il met en exergue l'esprit d'équipe, le travail des hommes de ce service, leur collaboration étroite avec la justice, les experts, les psychologues...., ce qui permet la résolution d'affaires difficiles.

Après quelques années dans un groupe d'assurances pour lequel il effectue des enquêtes dans des affaires de contentieux, il consacre aujourd'hui son temps libre de retraité à la rénovation de sa maison construite en 1976, aux voyages, à ses enfants et petits-enfants.

L'été arrive...un chapeau de paille, une chaise longue et un bon bouquin...C'est l'idéal ! ... Bonne lecture à tous !

Christiane BOUVIER

« L'œil du Pandore » J.P. Mauguen – Editions Bénévent





L'Office de tourisme communautaire propose depuis l'année dernière la location de vélos à assistance électrique. Une soixantaine de vélos pourront être loués * dans quinze points de Lannion-Trégor Agglomération (offices de tourisme, campings municipaux, chez des partenaires).

Vélek'tro libre !

Pendant vos vacances, laissez de côté votre voiture au profit du vélo pour vous détendre et pédaler en toute liberté.

Eveillez vos sens et partez à la découverte de nombreux parcours touristiques en vélo (pour connaître les circuits, renseignez-vous auprès des offices de tourisme).

Des vélos à louer à la demi-journée ou à la journée.

Vélek'tro pas cher !

Des tarifs très attractifs :

5 € la journée

3 € la demi-journée

Vélek'tro facile !

Grâce à l'assistance électrique, rouler sur notre territoire vallonné, gravir les côtes, devient une vraie partie de plaisir. Vous pourrez également parcourir une plus



DÉCOUVERTE TOURISTIQUE EN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

grande distance en vélo électrique, en comparaison à un vélo classique.

Vélek'tro écolo

Le vélo est une alternative à la mobilité avec toutes les valeurs qui en découlent : mobilité active et éthique, mieux-être et mieux-vivre.

Optez donc pour un mode de transport doux, non polluant, silencieux et plus économique.

Vélek'tro location :

Louez les Vélek'tro :

- dans les offices de tourisme de la Baie de Lannion, de la Côte Sauvage de granit rose, la Lieue de grève.
- dans les campings municipaux : Plestin-les-Grèves, Trédrez-Locquémeau, Lannion, Louannec, Kermaria-Sulard, Trélévern, Pleumeur-Bodou
- à l'hôtel Kyriad de Lannion et au Château de Rosanbo à Lanvellec (?)

*Location possible pour toute personne en capacité d'utiliser un vélo de 25 kg dans le cadre du service de location (environ 16 ans).

Renseignements : Office de Tourisme - Rond-point de Mabiliès ou au Camping Municipal.

DYS DE CŒUR

L'association Dys de cœur, centrée sur les troubles d'apprentissage, a été primée par la Banque Populaire de l'Ouest. Elle s'est vue remettre le prix Initiative citoyen Départemental d'un montant de 1 500 €. Elle concourt désormais pour le prix Régional. Ce prix va permettre à l'association d'investir dans du matériel informatique indispensable aux jeunes pour contourner leurs difficultés.

Le soir de la remise du prix, le film tourné par la BPO lors de la dernière soirée jeunes- adultes a été projeté. Ce film, plein de sourires, est visible en suivant les liens suivants.

http://www.youtube.com/watch?v=w_gGma0ld8A
ou <http://www.dysdecoeur.fr/>

L'association poursuit ses actions (groupes jeunes, groupes adultes et groupes de professionnels) et propose des soirées tous les mois et demi. Pour connaître les dates de ces soirées, contacter

webmestre@dysdecoeur.fr



Groupe jeunes du 9 mars 2012 lors du tournage du film de la BPO



NAISSANCES

Iban, Raoul ÉVANO	30 janvier	Gennaro, Jean-Claude, Thomas MARTIN	21 août
Éléna BAZY – COSTE	24 février	Anaïs PARA	23 août
Sidonie BERTHELOT	24 mars	Océane, Rita, Maëlane BARUL	25 août
Maël Emile SALAUN	9 avril	Marius, Malo, Louka PACARY	30 août
Rozenn GOASAMPIS	9 avril	Yanis, Gilles LE DROUGMAGUET	31 août
Oxence MARREC	4 mai	Claire PRATO	4 octobre
Asia HOLLARD	20 mai	Elyne BERTOLA	20 octobre
Gabriel LEMÉE	26 mai	Loïc PARRÉO	4 novembre
Lison, Chloé SOURGET	17 juin	Noa GUERSON	18 novembre
Anna, Chloé VALDHER	2 juillet	Noémie, Marie, Colette SILVESTRE	17 novembre
Mathis PHILLIPE	13 juillet	Alice DÉNES	24 novembre
Enora LE FOULER	19 juillet		

MARIAGES

BECUWE Maryline et LE GOFF Vincent	26 janvier
LE SAUX Virginie et TOANEN Gabriel	14 mai
LE GOFF Gaëlle et MICHAUD Jean-Yves	14 mai
LE BIHAN Sébastien et FRÉMONT Gwenaelle	28 mai
LAUTHELIER Rozenn et ADAM Michel	18 juin
BRIEND Bérengère et LE JEUNE Julien	18 juin
ROGARD Angélique et GUÉRIN Thomas	2 juillet
LONDRES Gaëlle et LE ROUX David	9 juillet
LE ROUX Stéphanie et MESTRES Christophe	2 septembre

DÉCÈS

JANNOU Nelly, Joséphine, Marie	29 décembre	BILLAT Paulette, Emilienne, Marie	21 août
CORLAY Emile, Yves, Marie	07 janvier	SAMOËL Yves, François, Jean	23 août
LE CORRE Marie, Philomène	11 janvier	SALAUN Andrée	28 août
BALCOU Marie	21 janvier	POTIN Erick	3 septembre
HERVÉ Jean-Marie	6 février	VERGNANI Oscar	11 septembre
SUBIL Raymonde	16 février	LE FICHOUS Joséphine, Marie	14 septembre
CARO LANGA Carmen	18 février	LE MAILLOT André	24 octobre
LESTIC Mérin, Joseph, Marie	3 avril	SALIOU François, Marie	31 octobre
BARBET Liliane, Christiane, Josette	21 avril	LE HUEROU Yvon, Marie	4 novembre
SONDEY Jeannette	2 mai	L'HOMMÉ Paulette, Antoinette	13 novembre
LE QUEC Marie Rose	9 juin	JOUEN Jean, André, Jules, Albert	15 novembre
VAISSIÉ Jean, Paul, Fernand	2 juillet	PROUST Marc, Maurice, Pierre	17 novembre
RICHARD Guy, Yves, Marie	15 juillet	LEFÈVRE Yvette, Marcelle, Mauricette	19 novembre
MAGUER Marie Renée	12 août	FREILINGER Catherine	26 novembre



↳ Abeilles-Frelons

Si vous désirez détruire un nid d'abeilles ou de frelons, n'appellez pas les pompiers, ils ne se déplacent plus pour cela, il vous faut consulter les pages jaunes de l'annuaire ou internet et appeler une société privée.

↳ Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date de leur 16 ans et la fin du trois mois suivant. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours ainsi qu'à la conduite accompagnée soumis au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

↳ Forum des associations

Ne pas oublier le 8 septembre après-midi, date à laquelle toutes les associations seront présentes au Foyer pour vous présenter toutes leurs activités et prendre votre inscription !

↳ Repas des Anciens

Le repas est organisé au Foyer le 3 octobre. Sont invitées toutes les personnes de plus de 65 ans. Prière de s'inscrire en mairie avant le 28 septembre.

↳ Inscription sur la liste électorale

Nouveaux habitants de Louannec, venez vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2012 ou si vous avez 18 ans dans l'année, venez en mairie vérifier que vous êtes bien inscrits d'office par les services de l'INSEE.

↳ Taxe de séjour

A tous les loueurs (hôtels, meublés, chambres d'hôtes ou gîtes ruraux) : pensez à la taxe de séjour, la dotation touristique de notre commune en dépend.

↳ Action "Equilibr'Age" à Louannec

La mairie et le CLIC Ouest Trégor organisent en partenariat avec l'association Kiné Ouest une action de prévention des chutes destinées aux personnes âgées. Cette action ouverte à tous les retraités est plus particulièrement recommandées aux personnes âgées de 75 à 85 ans.

Dans ce cadre, nous vous invitons à participer à la conférence "Equilibr'Age" qui aura lieu le lundi 1^{er} octobre 2012 à 14h30 au foyer.

Durée de la conférence : 2h

Cette action est organisée par la CARSAT Bretagne (Ass. Retraite), le Conseil Général des Côtes d'Armor et la mairie.

↳ Rappel Urbanisme

Tout bâti en parpaings y compris murs de clôture doit être couvert : bois, pierre ou enduit. Il est interdit de laisser les parpaings apparents.



● **Automobilistes**

Respectez les vitesses indiquées sur les panneaux, vous éviterez accidents ou PV !

La municipalité a créé plusieurs parkings au bourg, utilisez-les !

● **Tontes des pelouses**

N'importez pas vos voisins, respectez les horaires ! Vous pouvez tondre mais aussi utiliser motoculteur, tronçonneuse, aspirateur à feuilles, bétonnière :

- en semaine : de 8h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Utilisation des tondeuses à gazon thermiques et du matériel de bricolage :

- en semaine : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

● **Chiens errants**

La divagation des chiens est la cause de multiples dommages, morsures d'autres animaux, sécurité des personnes, accidents de la circulation. Soyons vigilants !

● **Interdiction permanente de brûler des déchets (arrêté préfectoral)**

Aucune dérogation ne peut être accordée. Il est donc obligatoire de porter les déchets verts à la déchèterie si l'on ne possède pas de composteur.

Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police générale, est tenu de faire appliquer le Règlement Sanitaire Départemental dans sa commune et, en conséquence, de prendre des mesures au cas où des particuliers pratiqueraient ce brûlage dans leur jardin.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS



SAVONNERIE DE L'ÎLE TOMÉ

M. MILLOT Gérard
Pharmacien



GARAGE : SOCIÉTÉ ACTUEL VO

M. DEMMEERSSEMAN Pascal

43 Ter Route de Tréguier

02 96 23 14 48

Achat / Vente Véhicules

Mécanique/Electrique Diesel toutes marques

Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE	Activité
AMBULANCE LE ROUX	Poulajous	02.96.23.29.89	Ambulance
PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73	Artisan plombier
DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79	Chantier naval
CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85	Chauffage-Sanitaire-Entretien
EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.03.03	Charpente Menuiserie Cloisons
THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63	Couverture zinguerie
DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73	Couvreur- Plombier
L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87	Couture
DIAGNO IMMO	19 route du stivel	02 96 23 16 90 / 06 88 81 44 47	Diagnostics immobiliers
M ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10	Electricité
E.G.C.M	3 Park Ar C'hastell	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39	Electricité
RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12	Electricité Plomberie Sanitaire
SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32	Electricité Plomberie Chauffage
PAYSAGES JP	Route de Perros	02.96.91.12.24	Entretien Jardins
TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08	Entretien Propriété
BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68	Espaces verts
SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60	Fenêtres Vérandas Alu
Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44	Imprimerie
ABIVEN Lionel	4 route de Tréguier	02.96.91.12.91	Informatique PME/PMI
ROOZEEC TECHNICS	6 route de Trélévern	02.96.91.09.92/06.31.68.93.18	Informatique
ATOUT ENTRETIEN	ZA de Mabiliès	06 74 27 97 61	Jardiniers Paysagistes
DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62	Maçonnerie
TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28	Menuisier
MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80	Menuisier
CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34	Menuiserie Agencement
SAD Marc		02.96.23.33.86/06.86.46.95.60	Menuiserie
MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90	Nettoyage
LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65	Peintre
FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73	Peintre
GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17	Plomberie Chauffage
SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65	Réparation/ventes...
ATELIER DU 2 ROUES	ZA de Mabiliès	02 96 23 08 91	Reparation/entretien cycles
CELTITUDE Sarl	BP 40247	02.96..37.68.51/06.64.03.83.21	Tournage d'art sur bois
ALLAIN Gauthier	38 route de Tréguier	02.96.23.07.38	Travaux bâtiment
ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96	Voilerie-Grément-Chantier

Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE	Activité
La Taverne	M. Gérard ROUVRAIS	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40	Bar
Le Dockyard	Mme et M. MARQUET	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34	Bar
Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00	Boucherie-Traiteur
Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22	Boulangerie
Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57	Boulangerie
Eux	Mrs GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67	Brasserie
Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80	Coiffeur
A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64	Coiffeur
Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34	Coiffeur
L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54	Épicerie
Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04	Fleuriste
Garage Citroën	M. LE FOULER	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47	Garagiste
Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94	Horticulteur
Les Sternes	Mme et M. REGNAULT E.&M.C.	Pont ar Saux	02.96.91.03.38	Hôtel
Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47	Hôtel
ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31	Immobilier
Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19	Massage - Relaxation
Pizzeria La Crèche	M. et Mme ARIBAUD	Rue Saint-Yves	06.26.84.16.52	Pizzeria
La Teranga	M. LAINÉ	4 route de Kernu	02.96.23.07.18	Restaurant/Pizzeria
Chez Bruno	M. Mme BRIDOU	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47	Restaurant
Villa Belza	M. CHARBONNEL et Mme GAUCHER	Rond-Point Mabiliès	02.96.91.26.86	Restaurant
L'Abriçôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28	Restaurant
Aide 2 vie	Mr DECOURTIE Olivier	34, route de Tréguier	02.96.23.16.41	Service à la personne
Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60	Tabac Hôtel Bar
Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99	Toilettage canin
Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98	Vins de propriété



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique
ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV
Lannion-Trégor, association de
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi
de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre
disposition pour tout conseil aux particuliers désirant
construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipe-
ment de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et
14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

TRANSPORT

Agglo' mobi :

n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les

jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi
peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour
l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

Juin 2012 N° 47

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,
9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association BEAUVALLON : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT -BRIEUC Cedex 22

Tél.: 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 107

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	Taxis - Malades assis	
Gendarmerie	02 96 23 20 17	A BORD TAXI	02 96 54 61 64
Médecins		06 12 53 34 71	
Roland LE GALL		La Poste	02 96 23 13 11
Croas Hent	02 96 23 28 94	Les Ecoles	
Nathalie RONNELLE		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
4, route de Tréguier	02 96 23 14 31	Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
Sylvie LE BERRE		Relais Assistantes Maternelles	02 96 23 20 63
20 Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Aide-ménagère - Soins à domicile	
Cabinets soins infirmiers		25, Av. de la mairie	
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	St-Quay Perros	02 96 91 00 09
Chirurgiens-dentistes		Centre de Loisirs	
Gilles LE PAGE		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
5, route de Perros	02 96 49 06 20	Camping municipal	
Françoise SIAUVE-LE DCEUFF		Ernest Renan	02 96 23 11 78
3, rue des Écoles	02 96 23 22 68	E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Pharmacie		Electricité - Gaz	0810 333 122
Anne GUEZIEC		Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Masseur Kinésithérapeute		Correspondants	
René THUAULT		Ouest-France	02 96 23 08 56
Croas-Hent	02 96 23 07 98		06 87 35 61 70
Pédicure		le Télégramme	michel.fomel@wanadoo.fr
Anne-Lise FAIJAN			02 96 23 70 46
11 rue des Ecoles	02 96 23 23 05	le Trégor	02 96 91 17 29
Ambulance Taxi			rene.even@orange.fr
Fabienne LE ROUX	02 96 23 29 89		02 96 23 07 59
		EPHAD	annick.le-gall2@wanadoo.fr
		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55

Horaires Déchèterie

Ouvert les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 toute l'année

Mairie :	02 96 23 20 63
Fax :	02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	camping-louannec@orange.fr
	bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

Jean NICOLAS	Tous les jours 10 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	Mardi/Judi/Samedi 10 h - 12 h
Christiane BOUVIER	Mardi/Samedi 10 h - 12 h
Gervais EGAULT	Samedi 10 h - 12 h
Jacques MAZEAS	Mardi/Judi/Samedi 10 h - 12 h
Jean-Marc FABRE	Samedi 10 h - 12 h
François LE BOZEC	Judi 10 h 30 - 12 h

Le BIM
Adjoint responsable de la publication : C. Bouvier
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com
Membres de la Commission :
C. Bouvier, G. Egault, D. Gannat
N. Michel, D. Viard
Rédaction : Mairie de Louannec
Dépôt légal : Novembre 2002
Impression : Publi Trégor - Lannion
Distribution : Daniel Coïc



Les 14 logements sociaux seront bientôt terminés.



Renovation de l'entrée du camping.



Kermesse.



Restauration du calvaire de kerlucun sous l'orme centenaire.



Bravo à nos jardiniers qui, malgré le temps, essaient de colorer nos parterres !